

NOUS SOMMES LOISIR!

Poste-publications no de convention 40069242

AQLM

Association québécoise du loisir municipal

JE SUIS LOISIR ET
J'EN SUIS FIER!

19

LE DEUXIÈME JOUR LE PLUS
IMPORTANT DE MA VIE

24

10^e CONGRÈS MONDIAL DU
LOISIR : DÉJÀ 10 ANS!

36



Soyez avant-gardistes
avec le mobilier urbain

RUSTIK.

Inclusive

Accessible pour les chaises
roulantes

Multi-niveaux

Accessible pour les chiens

Fontaine à boire

Offrez élégance et durabilité
et permettez à la population
de se rafraîchir.

Écologique

Remplissage des bouteilles d'eau



10155 SMSS



Association québécoise du loisir municipal

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENTE

Manon Lanneville, Ville de Varennes
450-652-9888, poste 501
manon.lanneville@ville.varennes.qc.ca

VICE-PRÉSIDENT

Jocelyn Gauthier, Ville de Montréal
514-872-6022
jocelyngauthier@ville.montreal.qc.ca

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Janique Letellier, Laval
450-662-4901
j.letellier@ville.laval.qc.ca

AUTRES MEMBRES

Martin Gilbert, Ville de Matane
418 562-2333 poste 2070
m.gilbert@ville.matane.qc.ca

Edith Proulx, Piedmont
450-227-1888, poste 223
loisirs@piedmont.ca

SOUTIEN PERMANENT

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SERVICES AUX MEMBRES ASSOCIÉS

Luc Toupin
514-252-5244, poste 3
dg@loisirmunicipal.qc.ca

DIRECTRICE

Geneviève Barrière
514-252-5244, poste 4
g.barriere@loisirpublic.qc.ca

RESPONSABLE À LA GESTION FINANCIÈRE

Carole Hamel
514-252-5244, poste 1
carole.hamel@loisirpublic.qc.ca

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

Joëlle Derulle
514-252-5244, poste 2
jderulle@loisirpublic.qc.ca

COORDONNATRICE COMMUNICATION, MARKETING ET LOGISTIQUE

Line Paquette
514-252-5244, poste 6
lpaquette@loisirpublic.qc.ca



ALLIANCE QUÉBÉCOISE
DU LOISIR PUBLIC

L'AQLM est membre de l'Alliance
québécoise du loisir public.

REPRÉSENTANTS DES RÉGIONS

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Gérard Pâquet
gerard.paquet@rouyn-noranda.ca

BAS-SAINT-LAURENT

Martin Gilbert
m.gilbert@ville.matane.qc.ca

CAPITALE-NATIONALE

Marie-Eve Therrien
marie-eve.therrien@ville.quebec.qc.ca

CENTRE-DU-QUÉBEC

Jonathan Guay
jguay@ville.drumsmondville.qc.ca

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Jean-François Roy
jean-francois.roy@ville.montmagny.qc.ca

CÔTE-NORD

Herman-Carl Gravel
hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca

ESTRIE

Linda Gagnon
l.gagnon@ville.magog.qc.ca

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Vacant

LANAUDIÈRE

Isabelle Champagne
ichampagne@ville.lavaltrie.qc.ca

LAURENTIDES

Édith Proulx
loisirs@piedmont.ca

LAVAL

Sébastien Vallée
s.vallee@laval.ca

MAURICIE

Estelle Paulhus
epaulhus@ville.latuque.qc.ca

MONTÉRÉGIE

Michel Barbier
michel.barbier@saint-lambert.ca

MONTREAL

Martin Savaria
msavaria@ville.montreal.qc.ca

NORD-DU-QUÉBEC

Élizabeth Renaud
elizabethr@ville.chibougamau.qc.ca

OUTAOUAIS

Marc Proulx
proulx.marc@gatineau.ca

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Guylaine Houde
guylaine.houde@ville.saguenay.qc.ca

ASSOCIATION CANADIENNE DES PARCS ET LOISIRS

REPRÉSENTANTE DE L'AQLM

Linda Gagnon
l.gagnon@ville.magog.qc.ca

Dans ce numéro	4
Mot de la présidente	6
Les grands dossiers	8
Calendrier des formations 2018-2019	10
PARTOUT, LA CULTURE : la nouvelle politique culturelle du Québec	12
JE SUIS LOISIR et j'en suis fier!	19
Témoignage « <i>Je suis loisir!</i> » Le deuxième jour le plus important de ma vie	24
Troisième Tournée printanière de l'AQLM : un bilan	27
La place du loisir dans le mouvement TOUS RURAUX ...	33
10 ^e Congrès mondial du loisir à Québec : déjà 10 ans!	36
Aménager ou réaménager un parc dans une perspective élargie	38
Pratiques exemplaires	42
Regards sur l'actualité	48



AGORA FORUM

Publié par l'Association québécoise du loisir municipal quatre fois l'an et distribué aux membres de l'AQLM et à ses partenaires du monde du loisir au Québec.

Pour alléger la lecture, là où la forme féminine n'est pas appliquée, elle est sous-entendue, s'il y a lieu.

Le contenu des articles publiés demeure la responsabilité de leurs auteurs.

Rédacteur en chef: Sylvain Hénault
Directeur artistique: Joël Lemay
Infographiste: René Déry
Correcteur: Denis Poulet
Imprimeur: Imprimerie Siel

Publicité
Luc Toupin
514 252-5244, poste 3
dg@loisirmunicipal.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-6409

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal QC H1V 0B2

T: 514 252-5244
F: 514 252-5220

infoaqlm@loisirmunicipal.qc.ca
www.loisirmunicipal.qc.ca

DANS CE NUMÉRO

« Les articles de ce numéro apportent des éclairages diversifiés sur le thème. Nous espérons qu'ils sauront retenir votre attention et nourrir votre réflexion. »

AGORA FORUM OFFERTE EN VERSION NUMÉRIQUE

Agora Forum est disponible en version numérique. Les membres de l'AQLM ont accès à cette version à l'aide d'un hyperlien qu'on leur envoie par courriel. Les membres qui le désirent peuvent continuer de recevoir l'édition papier.

Pour profiter au maximum des fonctions de lecture du procédé, il convient de s'en servir à partir d'un appareil portable.



Conformément à l'usage, le thème du numéro automnal reprend celui de la Conférence annuelle du loisir municipal. « Nous sommes LOISIR! » ouvre plusieurs perspectives, que le professeur André Thibault aborde dans son article intitulé « Je suis loisir et j'en suis fier! » Comment « être loisir » en sport, en culture, en développement social, en plein air, en vie communautaire et en équipe? Le texte d'André propose des réponses qui sont autant de réflexions sur la profession particulière que constitue le travail en loisir public.

Pour faire écho à cette analyse, **Claude Martin**, directeur du Service des loisirs et de la culture de la Ville de Boischatel, apporte un témoignage très personnel. « Le deuxième jour le plus important de ma vie » est un beau texte, profond et léger à la fois, qui devrait rejoindre bien des professionnels en loisir municipal.

Le 10^e Congrès mondial du loisir a eu lieu à Québec en 2008. Comme la 19^e CALM se déroule aussi dans la capitale, il vaut la peine de se souvenir. Michel Beauregard, qui fut le président du comité d'organisation de cet événement exceptionnel, raconte... Non sans émotion!

Aussi, dans ce numéro, **un bilan de la troisième Tournée printanière de l'AQLM en compagnie de Julie Tremblay**, qui était la formatrice invitée. Julie reparle de « l'expérience citoyenne en loisir », conviant les professionnels en loisir à « personnaliser l'expérience client pour susciter l'émotion ».

Par ailleurs, il est question de **la nouvelle politique culturelle du Québec, lancée en juin.** Au moment d'écrire ces lignes, on ne savait pas si le Québec aurait changé de gouvernement aux élections du 1^{er} octobre. Quoi qu'il en soit, l'AQLM croit que la reconnaissance du loisir culturel, affirmée dans la nouvelle politique, est une avancée sur laquelle il ne sera plus possible de revenir.

Jocelyn Garneau, de l'Université du Québec à Rimouski, suit l'évolution du loisir rural depuis plusieurs années. Il présente dans ce numéro **la place importante que le loisir public pourrait occuper dans le mouvement Tous ruraux**, mis sur pied cette année par Solidarité rurale du Québec.

La rubrique Espaces revient sur la conception des parcs, dans la nouvelle approche élargie « Des parcs pour tous » développée l'an dernier. On aborde dans cet article l'importance de penser famille, de favoriser le vieillissement actif, de s'attarder à l'aménagement de sentiers pour tous, de prévoir des aménagements à vocation multiple, de ne pas oublier le loisir culturel et d'entrevoir l'ouverture des parcs à l'année.

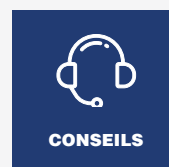
Dans cette veine, **la rubrique des pratiques exemplaires présente l'expérience de réaménagement des parcs de la Ville de Brossard ainsi que le parc de la Rivière-du-Moulin à Chicoutimi**, véritable « parc pour tous ».

Bonne lecture!

L'équipe de rédaction



**DES EXPERTS
AU SERVICE DE TOUTE
LA COMMUNAUTÉ AQUATIQUE**



CONTACTEZ-NOUS

**1 800 935-4878
info@aquam.com
aquam.com**



Osez être différent et précurseur avec nous cette année!

ABC Récréation Québec est une entreprise qui valorise l'environnement, la durabilité et l'innovation. Nous mettons d'abord des critères d'inclusivité et de qualité en premier plan dans toutes nos réalisations.



info@abcrecreation.com

1-877-571-4747

www.abcrecreationqc.com

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

MOT DE LA PRÉSIDENTE



M. LANNEVILLE, PRÉSIDENTE
TWITTER : @PRESIDENTAQLM

Un mois de juin et une fin d'été assez mouvementés pour l'AQLM! Après un an à représenter les membres et grâce à la collaboration du conseil d'administration, je peux enfin dire que nous avons un tour de fait, mais la roue ne cesse de tourner.

Bienvenue à la 19^e CALM

Le thème de cette année, *Nous sommes loisir!*, est somme toute très rassembleur. Le programme prévoit plus d'une vingtaine de visites d'installations culturelles, sportives, communautaires et de plein air dans la région de Québec. Plus d'une cinquantaine de présentations professionnelles dans des domaines très variés seront également offertes. Le thème vise à mettre en relief les qualités personnelles, le **JE**, mais aussi le travail d'équipe, le **NOUS**.

Je vous invite avec insistance à assister à l'assemblée générale annuelle qui conclura cette CALM. C'est un moment privilégié pour votre conseil d'administration. C'est à cette occasion que nous présenterons notre bilan annuel en fonction de notre plan stratégique, lequel en sera à sa dernière année en 2018-2019. On vous présentera également les résultats des travaux des différents comités. J'en profite pour souligner le travail de tous ces gens qui vous représentent avec conviction et dévouement au conseil d'administration.

Politique culturelle

Le mois de juin a enfin vu éclore la nouvelle politique culturelle du Québec. Tout laisse croire que le travail de l'équipe qui en 2016 avait préparé le mémoire

de l'AQLM au sujet de cette éventuelle politique ainsi que les représentations qui ont suivi ont porté fruit : le loisir culturel est maintenant reconnu par l'État québécois comme une dimension essentielle de la culture.

Le plan d'action qui accompagnait le dépôt de la nouvelle politique présente une série de mesures visant à encourager la pratique du loisir culturel et à soutenir les initiatives qui mettent à profit la culture comme outil d'intervention sociale.

Nous avons accueilli favorablement cette nouvelle politique culturelle, laquelle, je le souligne, n'a pas oublié les plus petites municipalités. Et je vous invite à lire ou à relire à la page 13 le communiqué que nous avons diffusé sitôt après le dévoilement de cette politique.

Le site de l'AQLM, à consulter régulièrement

Prenez l'habitude de consulter le site de l'AQLM régulièrement. C'est une mine d'informations précieuses pour nous, les travailleurs et travailleuses en loisir. Il y a toujours des nouvelles intéressantes, car le site est mis à jour régulièrement, ainsi que des documents à consulter et à télécharger. La référence numéro un en matière de guides pratiques, de formation et d'informations!

Commission de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de l'UMQ

Le 21 août dernier, j'ai participé à Mont-Saint-Hilaire à une séance de la Commission permanente de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de l'Union des municipalités du Québec. Il y a été question de la nouvelle politique culturelle du Québec et de la gouvernance au sein des organismes municipaux, deux sujets qui me tiennent à cœur, comme vous pouvez l'imaginer. On y a également discuté des programmes d'accompagnement en camp de jour, autre sujet de grand intérêt pour l'AQLM, qui suit ce dossier depuis plusieurs années.

À ce propos, nous sommes toujours en attente de l'avis juridique que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse devait émettre en mai dernier. Le sujet sera de nouveau à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission de l'UMQ, où l'AQLM pourra probablement présenter les

résultats du projet de recherche sur la démarche d'implantation et du soutien à l'intégration des jeunes handicapés en camp de jour, projet pilote en cours à Gatineau, Drummondville et Varennes.

Événement à souligner

Le 13 juin a eu lieu, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du Conseil québécois du loisir (CQL) à Montréal, une soirée hommage pour souligner le départ de Michel Beauregard après 27 ans à la présidence du CQL. Plusieurs partenaires et amis ont pris la parole pour lui rendre hommage. Plusieurs ont fait mention de son leadership, de sa détermination et de son sens de l'organisation, notamment à l'occasion de l'organisation du 10^e Congrès mondial du loisir à Québec il y a 10 ans. Félicitations, Michel, pour toutes tes réalisations à titre du président du CQL! Tu mérites grandement les hommages que tu as reçus. J'en profite également pour féliciter Pierre-Paul Leduc, nouveau président du CQL.

L'année du 20^e

Après cette première année à la présidence, je remercie les membres de l'AQLM, les membres du conseil d'administration et le personnel de me faire confiance. Je me sens choyée de travailler avec des gens engagés dynamiques et dans un esprit où le loisir est au centre des préoccupations. Et je suis d'autant plus enthousiaste que l'année qui va commencer sera celle du 20^e anniversaire de l'AQLM. Il y aura quelque chose de spécial dans l'air!

Manon Lanneville, présidente

« Je vous invite avec insistance à assister à l'assemblée générale annuelle qui conclura cette CALM. C'est un moment privilégié pour votre conseil d'administration. »

simexc.com

**Experts en aménagement de terrains
de jeux & espaces publics**
Conception - installation - travaux connexes

Jeux d'eau
Modules de jeux
Jeux de câbles
Jeux électroniques
Skateparks
Exerciseurs
Mobilier urbain
Abris



aquajeux



Image source : Shutterstock.com

LES GRANDS DOSSIERS



PAR
GENEVIÈVE
BARRIÈRE,
DIRECTRICE
DE L'AQLM

« La CALM est une belle occasion de réseautage et d'échange sur les différentes réalités du monde du loisir. »

Une référence (site Internet)

On peut consulter le programme officiel de la CALM 2018 à : <http://calm.loisirmunicipal.qc.ca>



19^e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

L'édition 2018 de la Conférence annuelle du loisir municipal qui se déroule du 3 au 5 octobre 2018 à l'hôtel Le Concorde de Québec accueille plus de 500 délégués. La Capitale nationale nous accueille ainsi dans sa belle région. Des professionnels en loisir de toutes les régions du Québec sont présents. C'est une belle occasion de réseautage et d'échange sur les différentes réalités du monde du loisir. On peut consulter le programme officiel de la CALM 2018 à <http://calm.loisirmunicipal.qc.ca/>. Les présentations seront disponibles pour consultation dès le vendredi 5 octobre. Nous souhaitons à tous et à toutes une CALM enrichissante.

PRIX EXCELLENCE

L'AQLM a reçu 50 candidatures pour les prix Excellence 2018 de son programme de reconnaissance. Ces prix sont une présentation de Raymond Chabot Grant Thornton. Il y a cinq grandes catégories : Réalisations

professionnelles; Municipalités, villes ou arrondissements; Soutien à l'innovation et au développement; Soutien au bénévolat; Excellence académique. Nouveauté cette année, la cérémonie de remise des prix Excellence qui se tiendra le jeudi 4 octobre à 18 heures sera diffusée sur Facebook en direct sur la page officielle de l'AQLM, <https://www.facebook.com/aqml.net/>.

LANCEMENT DU GUIDE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

Après le succès du *Guide d'entretien des terrains de balle* publié en 2017 sur la plateforme des *Guides des installations sportives*, l'AQLM, en collaboration avec la Ville de Montréal, lançait le 7 juin dernier le *Guide d'aménagement et d'entretien des patinoires extérieures*. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives se sont joints à ce partenariat pour l'élaboration de ce guide. Pour consulter le nouveau guide : <https://www.guides-installations-sportives.ca/>.

JOURNÉE TACTIQUE POUR LE LOISIR EN MILIEU URBAIN

Nouveauté cette année, la Journée tactique, une initiative issue d'un partenariat entre l'AQLM et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Cette activité s'est déroulée le 20 juin à Trois-Rivières et a été un franc succès pour l'ensemble des participants des grandes villes et villes pôles.

Trois tables rondes étaient au programme : la politique de reconnaissance et de

soutien aux organismes (table dirigée par le Carrefour action municipale et famille), les enjeux et pratiques municipales en matière d'évaluation du développement social (table dirigée par le Réseau québécois des villes et villages en santé), et les infrastructures et installations sportives et récréatives (table dirigée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur). Ces tables avaient pour mandats d'assurer le lien entre les différentes tables existantes, d'axer les rencontres de travail sur des enjeux

communs et préalablement identifiés, d'augmenter les échanges et de tenter de décloisonner les sujets des grandes villes aux villes pôles.

C'est avec enthousiasme que le sous-ministre Robert Bédard a annoncé qu'il y aurait une deuxième édition de cette Journée tactique. Suite aux résultats des plénières, nous confirmons que les objectifs ont été atteints et que nous serons présents avec le MÉES à la prochaine édition.



Agence Francyne Caron offre des produits d'affichage sportif haut de gamme.

TABLEAU DE POINTAGE • AFFICHEUR ÉLECTRONIQUE
HORLOGE • ÉCRAN VIDÉO • SONORISATION • ET PLUS!





AGENCE FRANCYNE CARON • 20 Terrasse Hertel, Chambly, Qc J3L 5P2 • francyne@afcaron.com ☎ 450.447.3698 📠 514.247.0887 • www.afcaron.com



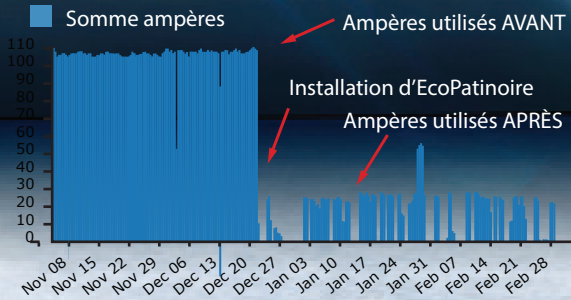
UNE IDÉE SIMPLE LE RESURFAÇAGE À L'EAU FROIDE

AVANTAGE : UNE MEILLEURE GLACE

- Plus durable
- Plus dure
- Plus rapide
- Plus claire

IMPACT : MOINS D'ÉNERGIE CONSOMMÉE – MOINS D'ÉMISSIONS

POUR EN SAVOIR PLUS, ALLER À
WWW.ECOPATINOIRE.COM
Tél. : 514-984-8749



■ Somme ampères

Ampères utilisés AVANT

Installation d'EcoPatinoire

Ampères utilisés APRÈS

AREVQ: Association des responsables d'espaces verts du Québec
AQAIRS: Association québécoise des arénes et des installations récréatives et sportives
AQLM: Association québécoise du loisir municipal
AQLP: Alliance québécoise du loisir public
ARAQ: Association des responsables aquatiques du Québec
COL: Conseil québécois du loisir

GRHMQ: Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec
IQSAJ: Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu
MMQ: Mutuelle des municipalités du Québec
OQL: Observatoire québécois du loisir
UQTR: Université du Québec à Trois-Rivières

DATE	FORMATION	LIEU	FORMATEURS	PRIX
13 septembre 2018	Le bon arbre au bon endroit, suivi d'une visite de la pépinière Dominique-Savio	Marieville	AREVQ	Membres : 165\$ Non-membres : 205\$
3-5 octobre 2018	19 ^e Conférence annuelle du loisir municipal : « Nous sommes Loisirs! »	Québec	AQLM	Membres : 500\$ Non-membres : 600\$
11-12 octobre 2018	Inspection d'aires de jeu : cours théorique sur la Norme CAN/CSA-Z614 et examen	Saint-Hubert	IQSAJ	Membres : 475\$ Non-membres : 500\$
18-19 octobre 2018	Inspection d'aires de jeu : cours pratique sur la Norme CAN/CSA-Z614 et examen	Saint-Hubert	IQSAJ	Membres : 525\$ Non-membres : 550\$
23 octobre 2018	Projet Espaces : les méthodes de consultation	Webinaire	Projet Espaces	Gratuit
24 octobre 2018	Comment concevoir un Splashpad (jeu d'eau) durable	Webinaire	Vortex	Membres : 99\$ Non-membres : 148,50\$
25 octobre 2018	Démystifier les technologies Web pour maximiser l'efficacité de vos installations	Webinaire	Amilia	Membres : 99\$ Non-membres : 148,50\$
31 octobre 2018	Aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentiers récréatifs	MRC Le Domaine-du-Roy	MMQ	345\$
6 novembre 2018	Projet Espaces : les ententes scolaires municipales	Webinaire	Projet Espaces	Gratuit
7 novembre 2018	Négociation gagnant-gagnant	Montréal	M ^{re} Miville Tremblay	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
13 novembre 2018	Négociation gagnant-gagnant	Québec	M ^{re} Miville Tremblay	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
13 au 15 nov. 2018	Congrès de l'Association des camps du Québec (ACQ) : « Camp on sème, on récolte »	Mont Sainte-Anne	ACQ	Membres : 615\$ Non-membres : 725\$
14 novembre 2018	Vision concertée de l'univers aquatique (à confirmer)	Valcartier (région de Québec)	ARAQ	Membres : 135\$ Non-membres : 202,50\$
14 novembre 2018	Déjeuner conférence dans le cadre de l'Expo-FIHOQ	Drummondville	AREVQ	Membres : 100\$ Non-membres : 140\$
15 novembre 2018	Symposium de l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ)	Valcartier (région de Québec)	ARAQ	Membres : 135\$ Non-membres : 185\$
20-21-22 novembre 4-5-6 déc. 2018	Management de politiques municipales (en collaboration avec l'École nationale d'administration publique, 2 ^e cycle)	Mirabel (à confirmer)	Fanny Tremblay-Racicot	Membres : 1150\$ Non-membres : 1725\$
20-21 nov. 2018	Technicien de glace niveau 3	Québec	Science de la glace	Membres : 425\$ Non-membres : 637,50\$
21 novembre 2018	Aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentiers récréatifs	MRC Témiscouata	MMQ	345\$
22 novembre 2018	Projet Espaces : les plans directeurs des parcs	Webinaire	Projet Espaces	Gratuit
27 novembre 2018	Guide d'entretien des patinoires extérieures	Terrebonne (à confirmer)	Claude Nicol	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
28 novembre 2018	Négociation gagnant-gagnant	Webinaire	M ^{re} Miville Tremblay	Membres : 99\$ Non-membres : 148,50\$

INFORMATIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les informations et modalités d'inscription concernant chaque formation seront envoyées par courriel aux membres de l'AQAIRS, l'AQLM et l'ARAQ approximativement un mois et demi avant chaque formation. Elles seront également disponibles sur les sites internet de l'AQAIRS, l'AQLM et l'ARAQ.

FORMATION EN LIGNE

Des vidéos de formation en ligne sont disponibles sur le site <http://formation.loisirpublic.qc.ca/fr> au coût de 65\$/vidéo pour un an.

FORMATION À LA CARTE

Si vous désirez organiser une formation dans votre région ou dans votre localité, une liste de formations offertes à la carte vous sera fournie par **Joëlle Derulle** : jderulle@loisirpublic.qc.ca ou **514-252-5244, poste 2.**



DATE	FORMATION	LIEU	FORMATEURS	PRIX
29 novembre 2018	Guide d'entretien des patinoires extérieures	Québec	Claude Nicol	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
4-5 décembre 2018	Technicien de glace niveau 3	Terrebonne (à confirmer)	Science de la glace	Membres : 425\$ Non-membres : 637,50\$
11 décembre 2018	Aires de jeux inclusives pour les enfants ayant des incapacités (résultats d'un sondage auprès de 130 parents)	Webinaire	Tessier Récréo-Parc	Membres : 99\$ Non-membres : 148,50\$
12 décembre 2018	Guide de déploiement en loisir	Webinaire	André Thibault	Membres : 99\$ Non-membres : 148,50\$
13 décembre 2018	Vision concertée de l'univers aquatique (à confirmer)	Webinaire	ARAQ	Membres : 99\$ Non-membres : 148,50\$
22-23 jan. et 12-13-14 fév. 2019	Évaluation de programmes (en collaboration avec l'UQTR, 2 ^e cycle)	À confirmer Région de Montréal	André Thibault	Membres : 995\$ Non-membres : 1493\$
20 février 2019	L'inclusivité dans nos parcs - via la réalité (point de vue d'une maman qui a visité près de 1 000 parcs)	Webinaire	ABC Récréation	Membres : 99\$ Non-membres : 148,50\$
28 février 2019	Modèles de gestion d'une installation aquatique	Webinaire	Hélène Caron	Membres : 99\$ Non-membres : 148,50\$
13-14-15 et 27-28- 29 mars 2019	Management de politiques municipales (en collaboration avec l'École nationale d'administration publique, 2 ^e cycle)	Saint-Augustin-de-Desmaures (Région de Québec)	Fanny Tremblay-Racicot	Membres : 1150\$ Non-membres : 1725\$
19 mars 2019	Qualité de l'air dans les centres sportifs	Québec	Marie-Josée Roy	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
26 mars 2019	Qualité de l'air dans les centres sportifs	Montréal (à confirmer)	Marie-Josée Roy	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
2 avril 2019	Guide de déploiement en loisir	Québec	André Thibault	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
3 avril 2019	Vision concertée de l'univers aquatique (à confirmer)	Montréal	ARAQ	Membres : 135\$ Non-membres : 202,50\$
4 avril 2019	Guide de déploiement en loisir	Montréal	André Thibault	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
9 avril 2019	Journée RH avec les Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec (GRHMQ)	Trois-Rivières	AQLM, ARAQ, AQAIRS, AREVQ, GRHMQ	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
10 avril 2019	Mesurer la performance non-financière de notre service et gérer les risques	Montréal	Claire Ouellette	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
11 avril 2019	Lois 122 et 155 : impacts sur nos interactions avec les OBNL	Montréal	Claire Ouellette	Membres : 135\$ Non-membres : 202,50\$
16 avril 2019	Modèles de gestion d'une installation aquatique	Québec	Hélène Caron	Membres : 135\$ Non-membres : 202,50\$
17 avril 2019	Mesurer la performance non-financière de notre service et gérer les risques	Québec	Claire Ouellette	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
18 avril 2019	Lois 122 et 155 : impacts sur nos interactions avec les OBNL	Québec	Claire Ouellette	Membres : 135\$ Non-membres : 202,50\$
25-26 avril 2019	Inspection d'aires de jeu : cours théorique sur la Norme CAN/CSA-Z614 et examen	Québec	IQSAJ	Membres : 475\$ Non-membres : 500\$
30 avril 2019	Mesurer la performance non-financière de notre service et gérer les risques	Webinaire	Claire Ouellette	Membres : 99\$ Non-membres : 148,50\$
1 ^{er} mai 2019	Modèles de gestion d'une installation aquatique	Montréal	Hélène Caron	Membres : 260\$ Non-membres : 375\$
2 mai 2019	Pour un plein air inclusif et sécuritaire	Trois-Rivières	AQLPH	150 \$
2-3 mai 2019	Inspection d'aires de jeu : cours théorique sur la Norme CAN/CSA-Z614 et examen	Québec	IQSAJ	Membres : 525 \$ Non-membres : 550 \$
7-8-9 mai 2019	7 ^e rendez-vous québécois du loisir rural	Chandler	Loisir et Sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	À déterminer
14 mai 2019	Lois 122 et 155 : impacts sur nos interactions avec les OBNL	Webinaire	Claire Ouellette	Membres : 99\$ Non-membres : 148,50\$
16-17 mai 2019	Programme DAFA : Formation en coordination d'une équipe d'animation	Saint-Lambert (région de Montréal)	Annie Deslauriers	Membres : 425\$ Non-membres : 637,50\$
23-24 mai 2019	Programme DAFA : Formation en coordination d'une équipe d'animation	Québec	Éric Goudreau et Sarah Boily-Brodeur	Membres : 425 \$ Non-membres : 637,50\$
28 au 31 mai 2019	42 ^e Session de perfectionnement de l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives : « L'AQAIRS, des installations en évolution »	Laval	AQAIRS	À venir



Image source : Shutterstock.com

PARTOUT, LA CULTURE : Québec

LA NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

Le 12 juin 2018, le Gouvernement du Québec lançait la nouvelle politique culturelle du Québec, intitulée *Partout, la culture*¹. Si on devait trouver un mot pour caractériser cette politique, celui d'accessibilité sous toutes ses formes viendrait immédiatement en tête.

La politique fait un pas important en reconnaissant le loisir public comme véhicule du développement culturel du Québec et comme milieu favorable à la pratique culturelle en tous genres, et non seulement à la pratique des arts en amateur.

Elle accorde un budget significatif pour « encourager la pratique du loisir culturel

et les initiatives utilisant la culture comme outil d'intervention sociale », soutenant financièrement les activités culturelles dans les réseaux de loisir, comme celui des camps de jour qui s'adressent à des jeunes ayant moins accès à la culture.

Pour la première fois, une politique de la culture affirme le besoin de soutien et de reconnaissance des personnes qui s'engagent bénévolement dans le champ de la culture durant leurs loisirs et assurent la création et la diffusion de la culture partout.

Enfin, le partenariat avec les gouvernements de proximité fait l'objet de mesures financières importantes pour soutenir des initiatives qui rendent la culture plus accessible.

¹ *Partout la culture – Politique culturelle du Québec* : https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/PartoutlaCulture_Polculturelle_Web.pdf

LARGE CONSENSUS

Cette politique est le fruit d'une longue et large consultation publique, amorcée en mars 2016. L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), qui a fait du loisir culturel une de ses priorités au cours des dernières années, a participé activement à cette consultation : en présentant un mémoire² au ministère de la Culture et des Communications (MCC) en septembre 2016, puis en intervenant au Forum de consultation du 5 septembre 2017 à Québec. Le comité du loisir culturel de l'AQLM, dont Guylaine Houde est la responsable, a notamment participé à la préparation de l'intervention de l'AQLM à cette réunion de consultation en commentant le premier jet de la politique.

Dans l'ensemble, la nouvelle politique culturelle a été fort bien accueillie, et ce, dans la plupart des milieux. Bon nombre de commentateurs ont souligné la qualité de la consultation et évoqué les consensus que l'on a pu en dégager. L'AQLM ne fait pas exception à cet accueil favorable, tout comme le Conseil québécois du loisir. « Nous ne pouvions être contre le fait que le loisir culturel devient un acteur reconnu pour le développement des compétences individuelles ainsi que des publics, ce qui contribuera à l'atteinte d'un objectif commun, soit l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens », mentionne Guylaine Houde.

Tous se sont cependant demandé ce qu'il allait advenir de cette politique en cas de changement de gouvernement. Quoi qu'il arrive, l'AQLM croit que la reconnaissance du loisir culturel est une avancée sur laquelle il ne sera plus possible de revenir. Et compte sur la sagesse des dirigeants, quels qu'ils soient, pour maintenir les orientations de cette politique. Guylaine Houde est également convaincue que la collaboration des bureaux régionaux du MCC avec les municipalités en matière de loisir culturel se poursuivra et même s'intensifiera. « L'AQLM pourra aussi faire valoir son expertise auprès du MCC pour

élaborer un cadre de classification des organismes de loisir culturel, actuellement inexistant », ajoute-t-elle.

Voici le communiqué de l'AQLM publié au lendemain du lancement de *Partout, la culture*, suivi du communiqué du Conseil québécois du loisir. Disons qu'il y a une certaine convergence de vues...

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

LA NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC LE LOISIR CULTUREL NOMMÉMENT RECONNU

L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), qui regroupe les travailleurs en loisir de plus de 300 municipalités, se réjouit de voir le loisir culturel nommément reconnu comme dimension de la culture dans la nouvelle Politique culturelle que vient de dévoiler le Gouvernement du Québec.

Cette politique propose « *des orientations adaptées aux enjeux actuels, souligne-t-on en introduction. Elle vise l'avancement de la société québécoise par le renforcement de l'écosystème artistique et culturel, l'adaptation des interventions à l'ère numérique et l'ouverture à d'autres dimensions. Ainsi, le loisir culturel, la pratique en amateur, le bénévolat, l'aménagement du territoire et la conservation du patrimoine culturel y occupent une plus grande place, ce qui leur permettra de s'insérer davantage dans le système culturel.* »

En juin 2016, dans le mémoire qu'elle avait présenté au ministère de la Culture (*Le loisir culturel, pierre d'assise de la participation citoyenne à la culture*), l'AQLM demandait avec insistance que la future politique culturelle « reconnaisse la valeur du loisir culturel ». C'est maintenant chose faite et très prometteur pour le développement du loisir culturel dans les municipalités.

« Le partenariat avec les gouvernements de proximité fait l'objet de mesures financières importantes pour soutenir des initiatives qui rendent la culture plus accessible. »



Guylaine Houde, responsable du comité du loisir culturel de l'AQLM
Photo: Raymond Lavergne

² *Le loisir culturel, pierre d'assise de la participation citoyenne à la culture* : http://www.loisirmunicipal.qc.ca/uploads/Nouvelles/AQLM_BrochureMemoireLoisirs_final.pdf



On peut consulter ou télécharger la Politique dans son intégralité à https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/Partoutlaculture_Polculturelle_Web.pdf



« Les municipalités, les organisations et les associations citoyennes sont notamment des partenaires de premier plan pour le renforcement des liens culture-société. »

L'AQLM se réjouit également que la Politique culturelle retienne l'engagement citoyen comme « apport essentiel à la vitalité et au rayonnement de la culture. » (Orientation 1, *Une vie culturelle en français, participative et engagée*, p. 18) Il y a là une reconnaissance du bénévolat qui est on ne peut plus claire, comme le montre le passage suivant : « Les bénévoles offrent du temps et mettent leurs compétences au service des organisations culturelles, dont elles sont parfois les seules ressources humaines. Leur engagement en culture leur permet par ailleurs d'acquérir des compétences qu'ils mettent à profit dans d'autres contextes par la suite. »

La mesure 2 du Plan d'action qui accompagne la nouvelle Politique culturelle, intitulée *Encourager la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant la culture comme outil d'intervention sociale*, prévoit d'ailleurs la « création de mécanismes de reconnaissance de l'engagement citoyen bénévole en culture ».

Cette même mesure 2 annonce aussi des actions en matière de promotion du loisir culturel, de soutien financier d'activités de loisir culturel dans une perspective de meilleure accessibilité, ainsi que de formation et d'accompagnement pour l'intégration de volets culturels à l'offre de services en loisir public. Une enveloppe globale de 10 M\$ se rattache à cette mesure.

Autre motif d'encouragement, l'intérêt que porte la Politique culturelle aux travailleurs culturels, parmi lesquels elle mentionne « les professionnels du loisir ». « Nombreux sont ceux qui doivent [...] composer avec la précarité professionnelle, signale-t-on. À cette précarité s'ajoutent des besoins touchant la préparation de la relève et le maintien du personnel en mesure d'assurer la pérennité des organisations. Le gouvernement choisit d'intensifier son action pour améliorer les conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels et pour sensibiliser la population à la valeur de leur travail. » (Orientation 2, *L'accès équitable à une vie professionnelle gratifiante et évolutive*, p. 28)

L'orientation 3 de la Politique culturelle a pour objet de « dynamiser la relation entre la culture et le territoire ». Ainsi vise-t-on à « prendre en compte la diversité des régions » (objectif 3.3) et à « prendre appui sur les initiatives culturelles de municipalités, des municipalités régionales de comté et des Autochtones » (objectif 3.4). À cet effet, le Plan d'action prévoit la « publication d'un nouveau cadre de référence et d'un nouveau guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale ». (Mesure 28)

L'AQLM note avec satisfaction que la Politique n'oublie pas les plus petites municipalités. « [Elles] ont leur propre dynamisme culturel, lequel est nourri par la détermination des personnes engagées dans la culture. Inspirées par cette énergie, les instances municipales sont au premier plan et revendiquent des approches et des moyens adaptés à leur réalité. Dans leurs actions, elles tiennent compte des aspirations et des besoins de la population ainsi que de l'évolution démographique, tout en tirant parti des nouveaux modes d'accès à la culture associés à l'évolution des technologies. » (P. 4)

Et l'AQLM ne peut que souscrire entièrement à cette affirmation, qui se rattache à l'objectif visant à « accroître la synergie des secteurs culturels et sociaux » (objectif 1.5) : « Les municipalités, les organisations et les associations citoyennes sont notamment des partenaires de premier plan pour le renforcement des liens culture-société. Leurs interventions dans le domaine culturel sont facilitées par la proximité des passerelles que sont les centres communautaires et de loisir, les logements communautaires et sociaux, les milieux de travail, les groupes de soutien, les maisons de femmes, les hôpitaux, les CLSC, les milieux carcéraux, etc. Dans un tel contexte, le gouvernement entend encourager la mise en place de conditions propices à la collaboration entre les acteurs culturels et sociaux et à la manifestation d'un soutien mutuel, en vue d'une plus grande complémentarité de leurs actions. » (P. 21)

ENFIN, PARTOUT LE LOISIR CULTUREL!

À la suite du dévoilement de la nouvelle politique québécoise de la culture, le Conseil québécois du loisir salue la volonté gouvernementale de permettre au loisir culturel, à la pratique en amateur, au bénévolat et à l'aménagement du territoire et à la conservation du patrimoine culturel d'occuper une plus grande place et de s'insérer davantage dans le système culturel. Nous accueillons cette reconnaissance à l'égard de la contribution collective des organismes du loisir culturel, à l'engagement bénévole et citoyen, à l'accessibilité à la culture, à la formation auprès des divers publics, à la création de lieux d'apprentissage et de partage ainsi qu'à l'offre et au développement du

goût de la pratique culturelle en amateur sur l'ensemble du territoire québécois.

La reconnaissance de l'engagement bénévole, du loisir et de la pratique en amateur est identifiée dans la première orientation comme un apport important à une vie culturelle active. En conséquence, les questions de l'accessibilité et de la participation dans le cadre d'une approche globale sont identifiées comme une préoccupation centrale à l'amélioration des milieux de vie, ce qui rejoint les valeurs du loisir. De plus, l'engagement citoyen et bénévole est identifié comme élément essentiel à la vitalité et au rayonnement de la culture, ce qui est un des fondements du milieu associatif en loisir.

« L'engagement citoyen et bénévole est identifié comme élément essentiel à la vitalité et au rayonnement de la culture, ce qui est un des fondements du milieu associatif en loisir. »



LOISIRS

S'inscrire et payer en ligne avec notre solution Loisirs, c'est comme un jeu d'enfant.

Demandez une démo pour découvrir notre nouveau look



PG Solutions

866-617-4468

ventes@pgsolutions.com

« Le loisir culturel joue un rôle reconnu dans l'éducation et la formation des publics, ce qui contribue à soutenir la diversité de l'offre culturelle. »

GYM PLUS inc.
Équipement de gymnase
819 479-5883

ARAQ
Association des responsables
aquatiques du Québec

**Gagnant de
La bourse
ARAQ
Innovation
2017**

Produit innovateur!
Basculez votre tremplin
et libérez votre piscine
Facile à utiliser / Fonctionnel / Sécuritaire

François Dubois
fdubois@gymplus.ca
1245 rue Hamel, Drummondville QC J2C 4X8
www.gymplus.ca

Comme l'indique la politique, le soutien à la participation culturelle requiert une diversité de stratégies et à ce titre mentionnons que les organismes nationaux et le Conseil québécois du loisir développent des approches de formations adaptées qui misent à la fois sur l'éducation au loisir, l'inclusion sociale et le développement individuel et collectif. Plusieurs de ces formations mobilisent la jeunesse dont le Programme DAFA qui offre de la formation en animation.

Concernant la synergie entre les secteurs culturels et sociaux, nous souhaitons que la mise en place des conditions propices à la collaboration entre les acteurs puisse reconnaître et soutenir ce qui existe déjà tout en permettant le développement de nouvelles collaborations.

Au titre de cette première orientation, le plan d'action identifie des investissements qui pérenniseront le développement et la promotion des organismes nationaux de loisir et leurs réseaux qui disposent d'un patrimoine organisationnel et d'une expertise reconnue dans leurs domaines respectifs.

Le loisir culturel joue un rôle reconnu dans l'éducation et la formation des publics, ce qui contribue à soutenir la diversité de l'offre culturelle. Nous apprécions que les conditions des travailleurs culturels professionnels en loisir soient dorénavant considérées au même titre que l'ensemble du milieu culturel.

En conséquence, nous appuyons les actions du gouvernement comme précisées dans la deuxième orientation et dans le plan d'action.

La contribution des organismes de loisir culturel et de l'engagement citoyen à la qualité des milieux de vie, tant en milieu urbain qu'en région, est une autre reconnaissance soulevée dans la troisième orientation de la politique. Par son dynamisme, le loisir culturel joue un rôle essentiel à la vitalité culturelle et à la promotion du patrimoine culturel matériel

et immatériel. Considérant la longue tradition de collaboration et de partenariat entre le milieu associatif du loisir culturel et les instances du loisir public, il est naturel d'apprécier que la politique accorde un rôle important aux acteurs locaux. Les questions concernant la transmission et la relève sont également soulignées comme étant bénéfiques.

Les organismes de loisir engagés dans l'entrepreneuriat collectif et l'économie sociale saluent la volonté exprimée dans l'orientation quatre à l'effet de valoriser les modèles innovants et créatifs qui font appel à des approches socialement responsables. Ces acteurs pourront bénéficier des mesures identifiées pour en soutenir la visibilité et le développement. De plus, les responsabilités du Conseil québécois du loisir auprès des acteurs nationaux du loisir dans le déploiement et le fonctionnement du numérique associé à leurs ambitions et leur potentiel sont en adéquation avec les objectifs de la politique.

La politique et son plan d'action sont accueillis de manière positive pour la reconnaissance du loisir culturel et de l'engagement bénévole comme composante à part entière du système culturel québécois. Toutefois, nous demeurons vigilants quant à sa mise en œuvre, aux modalités de financement, à la disponibilité et à la répartition des budgets pour l'année en cours et les quatre prochaines années.

L'introduction aux deux communiqués a été rédigée par Denis Poulet, en collaboration avec André Thibault, qui était membre du comité scientifique conseil de la Politique de la culture, et Guylaine Houde, responsable du comité du loisir culturel de l'AQLM.



CHEF DE FILE DANS LES ARENAS

- ✓ Vente et Location
- ✓ Entretien & Pièces
- ✓ Formation
- ✓ Peinture sur glace
- ✓ Service routier
- ✓ Réusinage



LA VOILÀ ENFIN !

**MODÈLE
450**

ÉLECTRIQUE

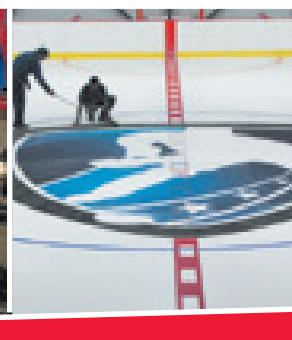
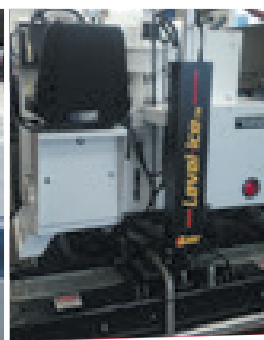
**MODÈLE
650**

ÉLECTRIQUE

TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR VOTRE GLACE

SURFACEUSES TRACTÉES · LEVEL-ICE · COUPE-BORDURES · TECHNICIENS CERTIFIÉS · LOGOS TEXTILES/PEINTS

ÉLECTRIQUE/ESSENCE/PROPANE



CONFIEZ VOTRE ENTRETIEN À NOTRE ÉQUIPE! CONTACTEZ-NOUS



**Robert
Boileau inc.**

Distributeur autorisé

ZAMBONI®



1425 boul. Pitfield, Saint-Laurent,
Québec, Canada, H4S 1G3

T (514) 333-8420

SF (877) 333-8420

www.arenazone.com

**CENTRE DE SERVICE À BEAUPORT
POUR L'EST DU QUÉBEC**

ACCÉLÉREZ VOS PROCESSUS

GRÂCE À NOTRE APPLICATION DÉDIÉE



Nos solutions logicielles conviviales et performantes couvriront l'ensemble de vos besoins en gestion et organisation. Depuis 1989, Logiciels Sport-Plus inc. développe des applications pour simplifier et faciliter le travail des employés qui oeuvrent dans tout service de loisirs, centre sportif, organisme à but non lucratif et organisme sportif.

UNE MULTITUDE DE FONCTIONNALITÉS

✓ INSCRIPTION, RÉSERVATION ET LOCATION

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : inscription par Internet ou sur place aux activités, réservations et location.

☐ GESTION D'ÉQUIPEMENTS, D'EMPLOYÉS ET DE PRODUITS

Doté d'un processus de gestion fiable et efficace grâce à notre logiciel complet et évolutif.

☒ INTERFACES CONVIVIALES

Nos applications sont conçues de façon à plaire à tous les utilisateurs et à faciliter les processus.

📊 GESTION FINANCIÈRE

Gardez la main sur vos opérations (encaissements, paiements, remboursements) et visualisez et imprimez vos rapports (recettes, revenus).

☒ PAIEMENT EN LIGNE

Il est facile de récolter les paiements de vos membres. Ils peuvent consulter, réserver, s'inscrire et payer par carte de crédit via Internet.

☒ IMPRESSION DU RELEVÉ 24

Impression du relevé 24 et du crédit d'impôt pour la condition physique et/ou culturel accessible via le compte client.

PLUS DE 300 CLIENTS SATISFAITS, NOTRE GRANDE FIERTÉ.

L'équipe Logiciels Sport-Plus offre son support aux villes, associations, entreprises, écoles et camps de jours en proposant un outil de gestion complet et efficace qui fait économiser temps et argent.



Fournisseur de solutions logicielles
Inscription - Réservation - Location

450.582.4329
INFO@LOGICIELS-SPORT-PLUS.COM
LOGICIELS-SPORT-PLUS.COM



Image source : Shutterstock.com

JE SUIS LOISIR ET J'EN SUIS FIER!



PAR ANDRÉ THIBAULT,
PROFESSEUR ÉMÉRITE

*Observatoire québécois du loisir
Université du Québec à Trois-Rivières
andre.thibault@uqtr.ca*

Tout à fait dans l'air du temps, le thème de la Conférence annuelle du loisir municipal de 2018 semble tout droit sorti de la bouche des milléniaux chez qui le JE fait souvent office de centre d'interprétation du monde et d'affirmation de soi. Ici, au-delà du slogan accrocheur, il faut voir une prise de position fondamentale sur ce que sont et ce qu'affirment les professionnels du loisir.

Qu'ils œuvrent en sport, culture, plein air, vie communautaire ou même développement social, le loisir est leur signature, leur apport spécifique, leur valeur ajoutée dans la recherche de qualité de vie des personnes et des collectivités.

Démontrer les raisons et les effets de cette affirmation, tel est le propos de cet article.

JE SUIS LOISIR : AU-DELÀ DU TEMPS LIBRE ET DES ACTIVITÉS

Historiquement, le loisir se définit temps, lieu et sens à la base du sport, de la culture, du plein air, de la fête. Il est place publique, lien social et ferment de vie communautaire et d'intégration sociale dans un contexte à tout le moins décontracté et plaisant, fondé sur le désir plus que sur le besoin défini comme carence. Le loisir répond en effet à une volonté toute naturelle de bien-être. À ce titre, il est profondément fondé sur un élan positif et ses services relèvent de désirs, d'attentes.

« Par essence, le loisir est un moment et un lieu qui permettent aux personnes et aux collectivités de vivre une expérience qui se distancie de la quotidienneté et des obligations fonctionnelles de la vie et du travail. »



Le développement du savoir a permis de démontrer scientifiquement que le loisir produit plusieurs bienfaits¹ qui justifient qu'on y investisse des deniers publics pour soutenir la qualité de vie des personnes, la vie communautaire et le développement social. Voilà pourquoi le professionnel EST LOISIR. Voyons plus en détail.

JE SUIS LOISIR parce que, dans certaines conditions que je m'efforce de mettre en œuvre, le loisir est un véhicule naturel et éminemment positif d'expérimentation et de prévention qui se fonde sur le plaisir plus que sur la crainte². Par exemple, si je suis actif physiquement, c'est à cause du plaisir que procure ce mode de vie et moins parce que je crains la maladie.

Par essence, le loisir est un moment et un lieu qui permettent aux personnes et aux collectivités de vivre une expérience qui se distancie de la quotidienneté et des obligations fonctionnelles de la vie et du travail. Ainsi, il permet de mieux comprendre et percevoir la société et soi-même en vue de leur donner du sens ou d'en renouveler le sens³. En loisir, notre relation avec les autres n'est pas fonctionnelle ou liée à un titre, comme en situation de travail; elle se situe sur le plan personnel. En ce sens, le loisir est le temps de la famille, celui des amis et celui de la rencontre de l'autre, bref, une source de liens sociaux comme le cherche tant le développement social. De même, vécu hors de la petite quotidienneté, le loisir est un temps de prise de recul et de découverte (voyages, arts, fêtes et lectures), et d'imaginaire par le jeu, la culture et l'expérience de multiples ambiances.

Qu'ont en commun les sportifs, les amateurs de plein air, les spectateurs, les visiteurs de musées ou amateurs d'art sous toutes ses formes, les participants aux événements sociaux ou festifs, les

bénévoles et les personnes démunies, défavorisées, seules ou non intégrées qui utilisent les services municipaux? Tout ce monde est généralement en temps libre et souvent en état de loisir. Maintenir, soutenir et développer cet état augmente la capacité de ces champs de révéler toute leur capacité en matière de qualité de vie physique, sociale et mentale.

C'est précisément ce que revendiquaient ceux qui, au siècle dernier, ont réclamé plus de temps libre. Ils voulaient du temps et des moyens pour vivre ces valeurs de libre choix, de valorisation de soi et de qualité de vie. Bref, le loisir, bien au-delà du temps libre et des activités, est une expérience de mieux-être, de bien-être et de qualité de vie personnelle et collective. C'est cela qu'offre le professionnel du loisir. C'est ce à quoi sert le loisir et que le *Catalogue des bienfaits du loisir* démontre scientifiquement.

*Ce n'est pas ce que l'on fait,
mais ce que l'on vit qui définit
le loisir et en fait un vecteur de
qualité de vie personnelle et
collective.*

Selon cette vision, il faut impérativement reconnaître que le loisir n'est pas une catégorie d'activités comme dans loisir et sport, ou loisir, culture et tourisme, ou loisir et vie communautaire. Dans ce contexte, le loisir n'est pas et ne doit pas être la partie résiduelle ou non classée des activités de temps libre, une fois que les secteurs structurés se sont défini leur propre champ. Ce fractionnement s'explique seulement si on considère le loisir comme un ensemble d'activités ou de disciplines pratiquées de façon récréative jusqu'à une façon semi ou entièrement professionnelle, et soumises à des organisations qui les régissent et en définissent les contours.

¹ Voir *The National Benefits Hub Research that Supports Recreation* : <http://benefitshub.ca/>. Ce site regroupe les énoncés et les preuves scientifiques des bienfaits du loisir. (Consulté le 4 juillet 2018)

² Voir la *Déclaration de Québec*, Congrès mondial du loisir, 2008; http://www.loisirquebec.com/declaration_quebec.asp (consulté le 4 juillet 2018).

³ Joseph Peiper dans son classique *LEISURE, The Basis of Culture*.

Cet angle d'approche, à tout le moins obtus, de déploiement des services en loisir a caractérisé les 40 premières années de l'action du Gouvernement du Québec et de plusieurs organisations et fédérations disciplinaires. Ce centrage sur le loisir activité a contribué à la perception que les professionnels en loisir sont des organisateurs ou des animateurs d'activités et des gestionnaires d'installations configurés selon les exigences des disciplines et de leurs fédérations de régie, en somme qu'ils ne sont pas au cœur des développements « sérieux ».

Aujourd'hui, les colonnes de cette vision univoque sont de plus en plus ébranlées par les citoyens qui ont affirmé la pratique libre, envahissant les promenades, les pistes cyclables, les plages de pratique libre dans les piscines et les arénas, les parcs petits et grands, les fêtes et les événements. Ils désertent les cours traditionnels qui constituent la base habituelle des programmations. Ces mêmes citoyens réclament des aménagements de proximité où ils peuvent marcher et courir en toute sécurité à tout âge, aller à vélo, jouer dans la rue, se lancer le ballon dans le parc de voisinage sans pour autant être classés dans l'une ou l'autre catégorie d'activités. Ils réclament des parcs où ils peuvent flâner, faire voler des cerfs-volants, jouer en famille, se rassembler autour de djembés, entreprendre une partie de pétanque spontanée et faire une fête d'enfant ou de famille.

Bref, les citoyens veulent s'amuser à leur rythme en bonne compagnie et améliorer leur santé physique et sociale. Dès lors, ils sont plus en position d'expérience et d'accueil de WOW, sous le signe de la rencontre de l'autre, du plaisir de l'activité physique et sportive qui va au-delà de la technique et de la performance, ouverts à l'histoire, l'art ou la beauté. Leur loisir se définit par leur propre JE plus qu'en fonction d'un catalogue d'activités. Il est de moins en moins nécessaire que le loisir porte le nom d'une activité. Par exemple,

demandez à quelqu'un qui a emprunté une piste cyclable ce qu'il retient de sa journée. Il vous répondra en parlant des gens rencontrés, des sites découverts, des haltes fréquentées et de la distance parcourue : en somme, ce qui constitue son *expérience* de vélo sur une piste.

Voilà qui définit et affirme le loisir et son rôle dans le développement des personnes et des collectivités. Voilà qui établit aussi les conditions favorables que met en œuvre le professionnel en loisir pour assurer que les personnes et les collectivités tirent profit de l'expérience du loisir. Le professionnel qui affirme ÊTRE LOISIR sait faire éclore tout le potentiel du loisir dans les multiples circonstances et environnements vécus par les personnes et les communautés.

Dès lors, le professionnel est loisir en sport, culture, vie communautaire, plein air et développement social.

JE SUIS LOISIR EN SPORT

En sport, l'activité régie n'est qu'une dimension de l'expérience sportive. Les liens sociaux dans l'équipe et entre les adeptes, l'expérience vécue par les parents et les supporteurs, les voyages, l'ambiance des lieux de compétition, bref les dimensions sociale, festive, tactique, physique et culturelle font partie de l'expérience sportive que le professionnel-loisir alimente, soutient et met en œuvre.

JE SUIS LOISIR EN CULTURE

Le loisir culturel ne saurait être confiné à la pratique d'une discipline artistique en amateur. Le loisir est la base de la culture, comme l'affirme le philosophe allemand Joseph Peiper dans *LEISURE, the basis of culture*. Le loisir permet aux personnes et aux collectivités de se distancier de la quotidienneté et des obligations fonctionnelles de la vie et du travail pour mieux comprendre et percevoir la société et soi-même en vue de leur donner du

Fibre de terrain de jeu
Installation par soufflerie
Certifié IPEMA
Accessibilité en fauteuil roulant
Test de résistance à l'inflammabilité




NOUVEAU
Production de paillis de cèdre naturel et coloré!



438.320.0389
LesEpandagesRobert.ca

JE SUIS LOISIR EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La santé, physique, sociale et mentale implique des fonctions de participation sociale citoyenne, d'autonomisation des personnes et des communautés appuyées sur un sentiment d'appartenance et de confiance en la communauté, et une conscience des aspirations et des enjeux communs. Toutes ces caractéristiques se retrouvent dans les multiples associations et lieux de participation et de prise en charge dans le système du loisir public au Québec.

Dans un précédent numéro d'*Agora Forum* consacré au développement social, nous écrivions que la notion de santé endossée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec « permet d'affirmer que la poursuite de ce qu'on appelle bien-être, qualité de vie ou développement social s'articule en deux volets ou deux chantiers : le *développement* qui construit des environnements et des cadres de vie favorables et les *corrections* qui luttent contre les iniquités, les déficiences et les maux physiques et sociaux⁴ ». En milieu municipal, le chantier du développement de la qualité de vie passe obligatoirement par des expériences de loisir.

Lieu de réalisation autonome et volontaire des choix personnels des plaisirs et satisfactions que la personne attend de la vie, le loisir public sous toutes ses formes est un puissant acteur du développement des conditions caractéristiques d'un cadre de vie de qualité. On le voit, il mobilise des centaines de milliers de bénévoles, et repose sur une panoplie d'associations citoyennes et de clubs qui témoignent de la prise en charge et de l'autonomisation des collectivités.

Le professionnel-loisir, bien que sensible à la pauvreté matérielle, sociale et

mentale, n'est pas un thérapeute ou un travailleur social qui lutte contre la pauvreté effective. Son action se porte en amont : il agit principalement sur les conditions sociales qui préviennent la pauvreté ou facilitent l'intégration ou la réintégration sociale. Il n'est pas un amuseur ni un animateur de récréation, il est un agent de qualité de vie. Dans ce domaine, il agit en complicité avec les autres professions tels les travailleurs sociaux, les professionnels de la santé physique et bien d'autres dont nous parlerons en conclusion de cet article.

JE SUIS LOISIR EN PLEIN AIR

S'il est un champ du loisir où explose tout le potentiel de l'expérience du loisir, c'est bien celui du plein air. Parce qu'elle se situe dans un environnement nettement différent du milieu urbain de la vie quotidienne, parce qu'elle est une interaction avec les éléments naturels qui éblouissent, défient ou apaisent, l'expérience du loisir de plein air facilite le recul du stress quotidien, renforce les liens sociaux, et améliore la santé et la conscience environnementale, comme le démontre l'*Avis sur le plein air* publié en 2017 :

1. Le plein air est une activité sociale. La majorité des gens le pratiquent en couple, en famille ou entre amis.
2. Les jeunes Québécois ont envie de faire du plein air : 84 % d'entre eux feraient plus d'activités en plein air et en nature si l'occasion leur était offerte.
3. Au Québec, il y a une forte demande pour l'augmentation de l'offre d'activités de plein air adaptées aux besoins des familles. D'ailleurs, près du tiers des adeptes de plein air le pratiquent en famille⁵.

« S'il est un champ du loisir où explose tout le potentiel de l'expérience du loisir, c'est bien celui du plein air. »

sens ou d'en renouveler le sens, ce que favorise l'expérience culturelle. La culture d'une personne et d'une collectivité se définit par leur façon d'être avec ce qui les fait et les entoure. L'accumulation et l'histoire des façons de vivre ne constituent-elles pas le bagage culturel d'une communauté et d'un peuple?

Dans cette perspective, le développement de la culture des Québécois passe par l'optimisation des conditions d'une expérience de loisir de qualité. Le professionnel-loisir, souvent médiateur culturel, s'assure que l'expérience culturelle imprègne tous les lieux, programmes et structures de loisir. Du camp de jour à l'aréna, du voisinage aux parcs municipaux. Comme le titre la nouvelle politique culturelle du Québec, « la culture est partout ». La culture ne saurait être confinée aux bibliothèques, aux salles de spectacle et aux musées, lesquels restent néanmoins des lieux de culture privilégiés.

⁴ Thibault, André, « Loisir et développement social, est-ce trop? », *Agora Forum*, vol. 40 n° 4, hiver 2018-2018, p. 22; http://www.loisirmunicipal.qc.ca/agora_forum/AgoraHiver2017_2018/22/.

⁵ Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Au Québec, on bouge en plein air – Avis sur le plein air*, 2017, p. 6; <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/avis-sur-le-plein-air-au-quebec-on-bouge-en-plein-air/>.

Dès lors, le professionnel-loisir offre les conditions non seulement de la pratique technique des activités, comme l'aménagement de pistes, de sentiers et de parcs nature, il rend aussi accessibles les conditions de l'expérience sociale, de l'appropriation et de l'interaction avec les éléments naturels. En cela, il améliore l'expérience du loisir plein air.

JE SUIS LOISIR EN VIE COMMUNAUTAIRE

Avec plus d'un demi-million de bénévoles, quelques dizaines de milliers d'OSBL et l'interaction quotidienne avec des citoyens et les initiatives de ces derniers, le loisir public est au cœur de la vie des communautés. Parce que le loisir public est lieux et occasions de rencontres libres ou organisées, de fêtes et d'événements de plus en plus nombreux, parce que ses aménagements et ses infrastructures évoluent rapidement vers des « troisièmes lieux⁶ », il anime la vie communautaire. Parce que l'accessibilité est une valeur caractéristique du loisir public, ce dernier est un agent de premier plan en développement social.

À plusieurs égards, la contribution avérée du professionnel-loisir à la vie communautaire constitue une puissante preuve de son rôle en qualité de vie des personnes et des collectivités.

JE SUIS LOISIR EN ÉQUIPE

Cet article voulait démontrer la compétence spécifique du professionnel-loisir qui connaît les capacités de l'expérience du loisir, sait les mettre en œuvre et les mettre au service de la qualité de vie des personnes et des collectivités. On a compris que ce professionnel-loisir agit au cœur de la vie non pas d'abord pour corriger les problèmes, mais pour assurer la qualité des expériences et des milieux de vie en exploitant tout le potentiel du loisir.

Toutefois, le déploiement des conditions nécessaires à l'expérience loisir et à la répercussion de ses effets dans les autres secteurs de la vie nécessite un travail d'équipe interprofessionnel et des partenariats avec des professions et des institutions hors de la municipalité. Par exemple en alimentation, les nutritionnistes lui diront la qualité des menus requise pour la santé, les psychologues lui parleront du plaisir de manger et les économistes lui indiqueront les conditions de rentabilité des concessions alimentaires dans les installations municipales. En service social, les épidémiologues et les sociologues le renseigneront sur l'état de la pauvreté sociale, matérielle et mentale, les travailleurs sociaux lui enseigneront les conditions d'accessibilité sociale des différents groupes vulnérables à la vie de la collectivité.

Par ailleurs, le professionnel-loisir sera à son tour un informateur, un coach et un partenaire pour l'action propre de ces autres professionnels. Notamment, il fera office de conseiller auprès des urbanistes.

JE SUIS LOISIR parce que je maîtrise un univers utile, crédible et actif.

« Le déploiement des conditions nécessaires à l'expérience loisir et à la répercussion de ses effets dans les autres secteurs de la vie nécessite un travail d'équipe interprofessionnel et des partenariats avec des professions et des institutions hors de la municipalité. »

⁶ Concept développé par le sociologue Ray Oldenburg. Le troisième lieu se veut un espace neutre, propice à un échange informel entre tous les membres de la communauté, procurant des occasions de rencontres autres que celles possibles dans les sphères privée ou professionnelle. Ces espaces agissent comme niveleur social où les individus se positionnent sur un pied d'égalité. La conversation et le partage de moments agréables avec les autres constituent l'attrait principal de ces lieux.





TÉMOIGNAGE « JE SUIS LOISIR! » LE DEUXIÈME JOUR LE PLUS IMPORTANT DE MA VIE

PAR CLAUDE MARTIN, DIRECTEUR
DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA
CULTURE À BOISCHATEL

« Les deux jours les plus importants de votre vie sont le jour où vous êtes né et le jour où vous découvrez pourquoi ». — Mark Twain

Photos d'entête, à gauche : Moi, dans les jours qui ont suivi le jour le plus important de ma vie. Photo de droite : Moi encore, à l'époque du deuxième jour le plus important de ma vie. Image de l'environnement : Shutterstock.com

Je m'appelle Claude Martin. Je suis né le 11 avril 1978. Je suis un p'tit gars de la Côte-Nord, fils d'un directeur des loisirs et d'une mère professeure d'éducation physique. Je suis un très fier diplômé de l'Université de Moncton en récréologie et tourisme et je suis gestionnaire municipal depuis plus de 10 ans. Je suis sportif et clown à mes heures, j'aime par-dessus tout m'amuser et amuser les gens. Je joue de la guitare, j'en ai passé des soirées à mettre de l'ambiance. Sur le plan professionnel, ça fait près de 20 ans que je suis engagé au niveau municipal et dans différents projets reliés de près ou de loin au loisir. Mais surtout, ça fait environ quatre ans que je sais pourquoi.

En « maturant » (c'est un terme plus sympathique que « vieillissant ») —, mes passions et mes engagements m'ont amené à redonner. Mais la route n'a pas toujours été facile. Comme la plupart de mes collègues travailleurs en loisir, promoteurs et bénévoles, car je ne crois pas que je suis tout seul là-dedans, je vivais des hauts et des bas professionnels. Parfois très satisfait, j'étais de temps en temps aux prises avec des frustrations plus ou moins importantes. Comme un peu tout le monde, il y avait de ces moments où je ne comprenais pas, où je me sentais bousculé, où je trouvais que je m'impliquais trop, que c'était injuste, que j'avais raison et que les

autres avaient tort... Je voyais bien que ça venait vraiment me chercher — et trop souvent me trouver —, mais je ne savais pas vraiment comment l'expliquer. Je ne savais pas pourquoi. Jusqu'à ce jour...

J'ai entendu le mot de Mark Twain cité au début de cet article lors d'une conférence. Était-ce une CALM ou une activité de tournée régionale, je ne me rappelle plus, mais je me souviens parfaitement de la citation. Je ne suis pas le type à prendre pour du cash, comme une illumination ou une prophétie, ce que j'entends à des conférences. Comme la plupart de mes collègues, j'imagine, j'écoute et parfois m'inspire de ce qui est dit. Mais là, venu de nulle part, cette citation faisant office de déclencheur ou de révélateur, j'ai eu ce sentiment que je comprenais enfin. On venait de me fournir l'ingrédient mystère de la recette pour être heureux dans ce que je fais. C'était « mon deuxième jour », ma renaissance : *Eurêka!*, comme aurait dit Archimède en découvrant la loi de la

pesanteur dans sa baignoire. Maintenant que j'y pense, je me dis : « Mais pourquoi ne m'a-t-on pas enseigné ça à l'université? » Par contre, étais-je vraiment prêt? Bien sûr que non!

C'est ce jour-là que j'ai découvert quel rôle je suis appelé à jouer en ce bas monde : permettre aux gens de vivre des passions, de bouger, de s'accomplir, de se divertir et, au bout du compte, d'être tout simplement heureux. Je suis né pour ça... pour occuper le plus bel emploi du monde!

Depuis, je comprends tellement mieux plusieurs choses. Je comprends pourquoi j'ai toujours été partant pour des tas de projets au Cégep de Sept-Îles, à l'Université de Moncton et dans les cinq municipalités pour lesquelles j'ai travaillé, pourquoi j'ai déployé tant d'efforts et d'énergie dans la quinzaine d'emplois que j'ai occupés, dans tous ces projets que j'ai démarrés et réalisés. Je

comprends aussi que cette ferveur, cette fébrilité m'a fait changer d'emplois, fait connaître des tas de gens, fait douter, angoisser et essayer de nouvelles choses. Je comprends que j'avais une vision, une ligne directrice, un fil conducteur... mais enfoui en moi, inexprimé.

« C'est ce jour-là que j'ai découvert quel rôle je suis appelé à jouer en ce bas monde : permettre aux gens de vivre des passions, de bouger, de s'accomplir, de se divertir et, au bout du compte, d'être tout simplement heureux. »

GVL GESTION VINCENT & LIMOGES
Gestionnaires en loisirs et équipements

Les services GVL Inc. Depuis 1988

Gestionnaires en loisirs et équipements

Gestion de camps de jour municipaux

3 options possibles :

- Projet clé en main
- Projet complémentaire aux activités de la ville
- Projet de gestion des ressources humaines et matérielles des camps

Gestion, entretien, surveillance et animation de Parcs nature

Entretien et déneigement de patinoires extérieures

Location de jeux gonflables et organisation d'événements

Plus de 30 villes / municipalités parmi notre clientèle

1 877 678-6290 www.gvl-inc.com



Des outils de gestion performants et sur mesure

Organisez et gérez vos activités, plateaux, inscriptions et équipements

Centralisez l'information et conservez l'historique à l'aide du CRM intégré

Générez vos listes, relevés 24, rapports et statistiques

Proposez à vos participants l'inscription en ligne!

Pour développer votre potentiel de gestion d'activités

Depuis, je me plais à verbaliser mon sentiment à des proches, à des collègues et à des amis quand l'occasion s'y prête. J'explique que je suis en paix et prends la très grande majorité des défis reliés à mes engagements avec un grain de sel. Que je communique vraiment mieux avec mon employeur, mes collègues et mes partenaires de projets les raisons de mes convictions. Que c'est parce que d'abord et avant tout, je vis une sorte de relation amoureuse et saine avec le monde du loisir et ce que cela implique. Et que, par-dessus tout, je carbure aux résultats tangibles, ceux qui sont à la base des signes de satisfaction des bénéficiaires de mes engagements : des sourires, des gens heureux, des accomplissements. Ce qui me faisait suer avant me fait toujours aussi suer, mais le simple fait de comprendre pourquoi m'aide tellement à passer par-dessus. Je dirais même que je me plais pas mal à en rire et à en parler.

« Je vis une sorte de relation amoureuse avec le monde du loisir... »

Comme on ne peut pas demander à une grenouille de ne pas sauter, à un poisson de ne pas nager ou à un oiseau de ne pas voler, on ne peut pas me demander de ne pas travailler selon mes convictions. On ne peut pas me demander de croire à des projets ou d'endosser des décisions qui s'en écartent, et de m'y consacrer avec passion. C'est contre nature, c'est aussi simple que ça. Car je suis qui je suis!

Petite parenthèse, c'est lors d'une conversation avec un autre travailleur en loisir, un passionné qui, comme plusieurs autres, s'implique sans compter, redonne, vit des hauts mais aussi des bas, angoisse et parfois doute, qu'est venue l'idée d'écrire sur ce sujet. J'expliquais à cette

personne pourquoi les aspects négatifs du travail ne me gênent pas tellement, je lui ai raconté la fois où j'ai découvert mon rôle dans la vie et mon fil conducteur. Je lui ai même laissé entendre que je n'étais certainement pas candidat à la dépression ou à développer une aversion à l'égard de mon travail ou, pire, pour le monde du loisir en général. Ne me lancez pas de tomates si un jour il appert que je me suis trompé sur ce point! On jasait donc, comme ça, et ce collègue aurait pu être dépassé, voire lassé par mes propos. Il faut croire qu'il ne faisait pas semblant de m'écouter en opinant du bonnet ou en faisant hum! hum! de temps en temps, puisqu'il s'est plutôt exclamé : « Faut que tu écrives un texte là-dessus! »

Alors, je m'appelle Claude Martin et je suis né le 11 avril 1978 — c'est LE jour le plus important de ma vie. Je suis toujours ce même ti-cul de la Côte-Nord. Je suis un très fier diplômé de l'Université de Moncton. Je suis un père de famille, un amoureux, un ami, un gestionnaire en loisir, un organisateur d'événements et un coach comblé. Mais depuis près de quatre ans, depuis cette seconde journée la plus importante dans ma vie, je comprends pourquoi je déploie autant d'énergie et de passion à rendre la vie des autres plus vivante et amusante. Je suis en amour avec ce que je fais.



Atelier de discussion à la Casa d'Italia, à Montréal, le 16 mai.
Photo : Service de la diversité sociale et des sports, Ville de Montréal

TROISIÈME TOURNÉE PRINTANIÈRE DE L'AQLM : UN BILAN

PAR DENIS POULET



Julie Tremblay
Photo : Marie-Christine Roy

La troisième Tournée de l'AQLM, qui s'est déroulée du 21 mars au 17 mai dans 17 régions du Québec, a attiré 718 participants, une augmentation de 7 % par rapport à 2017. Le sujet de la formation offerte dans le cadre de cette tournée était *L'expérience citoyenne en loisir*. Julie Tremblay, experte en service à la clientèle et présidente de la société ENIPSO, était la formatrice invitée.

Le sujet avait de quoi susciter l'intérêt et la discussion. Dans le milieu du loisir municipal, on s'interroge en effet depuis plusieurs années sur la satisfaction des usagers et l'efficacité des services. Or, la formation proposée avait précisément pour objectif de « permettre aux participants de mieux comprendre les attentes du citoyen afin d'agir concrètement dans la prestation de services et de générer rapidement une expérience personnalisée ».

Julie Tremblay souligne qu'elle n'a fait que présenter les principes qui favorisent la personnalisation de l'expérience de loisir. « Les gens du loisir font déjà des choses exceptionnelles pour optimiser l'expérience des usagers, mais souvent il ne savent pas que c'est exceptionnel. Pour eux, c'est normal! » dit-elle. Elle a ainsi recueilli dans toutes les régions quantité de « gestes WOW » originaux et inspirants, qui sortent du moule ou de la routine propre aux administrations publiques (voir à la page 31 *25 gestes WOW pour améliorer l'expérience client*).

Il y a certainement lieu de prendre de telles initiatives, car selon un récent sondage Léger sur les attentes des citoyens à l'endroit de leur municipalité¹, l'indice de satisfaction à l'égard de services comme l'aménagement des parcs et espaces verts, les activités sportives offertes par la municipalité et les

¹ Léger, *Tendances municipales 2018* — Webinaire.



Participants attentifs à la séance de Rivière-du-Loup, dans la région du Bas-Saint-Laurent, le 10 avril.
Photo : Éric Lemelin

« Pour créer un souvenir, il faut générer une émotion... Sans émotion, pas de souvenir, et l'émotion, ce n'est pas collectif, c'est personnel. »

équipements de parcs et de terrains de jeu tourne autour de 7,4 sur 10. Pour les bibliothèques, il monte à 8. Or, cet indice n'a pratiquement pas bougé depuis 1996, Léger ayant fait des sondages analogues en 1996, 2000, 2005, 2009 et 2014. L'indice a même un peu diminué depuis 2014. Par comparaison avec d'autres services municipaux, ce sont les pompiers qui récoltent la plus haute cote (8,4) et les transports en commun la plus basse (5,6).

PERSONNALISER L'EXPÉRIENCE CLIENT POUR SUSCITER L'ÉMOTION

Il y aurait donc des efforts à faire pour augmenter la satisfaction des usagers. Pour Julie Tremblay, la clef est dans l'expérience client. Non pas offrir davantage de services, mais les personnaliser. « Adapter les services à l'horaire, aux attentes, aux disponibilités, aux plages horaires des usagers, mentionne-t-elle. Offrir des services complémentaires payants s'il le faut. Le client veut avoir le choix, le choix de venir quand et où il le souhaite. Il faut lui faire redécouvrir les loisirs municipaux, et surtout les humains qui s'en occupent et ceux qui les forment. »

« Pour créer un souvenir, il faut générer une émotion, a martelé Julie tout au long de la Tournée. Sans émotion, pas de souvenir, et l'émotion, ce n'est pas collectif, c'est personnel, précise-t-elle. On ne s'émeut pas tous pour les mêmes choses. L'expérience client, c'est ainsi un

geste simple, personnalisé qui génère une émotion – c'est ce que l'on appelle en publicité l'effet WOW! »

LE DÉFI DES TRAVAILLEURS EN LOISIR MUNICIPAL

« Le défi des employés du loisir municipal, c'est qu'il n'y a pas de normes de service, mentionne Julie. Ces employés sont souvent des personnes créatives, qui valorisent l'écoute et l'entraide. Ils sont impliqués et, tout naturellement, font de petits gestes bienveillants qu'ils considèrent comme normaux. Ils servent le client avec leur cœur. Ainsi chaque employé offre une prestation à sa couleur. Et ce qui est livré selon la personne devient la norme pour les prochains employés et pour le service des loisirs. »

« J'ai constaté, dit-elle, que cette norme dépasse souvent la norme de base que les clients attendent dans les services privés ou les commerces. La barre devient donc de plus en plus haute et, pour définir l'exigence du citoyen, on utilise régulièrement comme justification que le citoyen est plus exigeant qu'un client normal, car il paie des taxes. Mais est-ce le client qui est plus exigeant ou bien nous-mêmes, qui n'avons pas établi de limite des services? »

« Une telle attitude ajoute à la pression pour offrir des prestations de qualité, à mon avis. Et il y a un risque de se décourager à vouloir toujours faire plus, surtout quand on lit des commentaires dévastateurs sur les réseaux sociaux, champ par excellence de partage des émotions. L'organisation est ainsi amenée à gérer plus souvent l'insatisfaction. Le citoyen qui se plaint devient la vedette, et il a toutes les raisons de se plaindre, car on ne lui a pas indiqué les limites des services. L'utilisateur des services compare aussi les prestations des différents employés auxquels il a affaire et qui, sans standards précis, sont forcément inégales. Ses attentes sont alors peut-être démesurées. »

« Le service de loisir doit faire attention à ne pas mettre tous ses efforts à gérer les insatisfactions, mais plutôt se concentrer à améliorer la satisfaction », conseille-t-elle. « Écoutez le citoyen insatisfait, vérifiez le bien-fondé de son insatisfaction par des faits et travaillez à corriger ces faits, a-t-elle vivement recommandé aux participants à la Tournée. Souvenez-vous cependant qu'il y a plus de citoyens satisfaits que d'insatisfaits. Chaque fois que vous vous attardez à régler l'insatisfaction d'un client, neuf clients satisfaits attendent que vous les surprenez! »

CONTINUER À MISER SUR L'HUMAIN

Julie Tremblay croit que les services de loisir municipaux ont tout avantage à continuer à « miser sur l'humain ». « La relation que le citoyen noue avec un professeur, un moniteur ou un animateur recèle un grand potentiel de satisfaction pour ce citoyen, affirme-t-elle. Le responsable de l'entretien, le préposé à l'information ou l'employé de restaurant dans un endroit public peuvent aussi marquer positivement l'expérience du citoyen. Les installations ont beau être accessibles, sécuritaires et propres, la qualité humaine du service reste fondamentale. »

Et de résumer : « C'est la relation qui aura été développée et qui sera maintenue qui fera foi de la fidélisation et surtout du niveau de satisfaction du citoyen à l'égard des services offerts par sa municipalité, qu'il paie ou non pour ces services. »

TROIS RECOMMANDATIONS

Des formations qu'elle a données partout au Québec dans le cadre de la Tournée, Julie Tremblay dégage trois recommandations aux travailleurs en loisir municipal :

1. Connaissez vos clients, mais surtout reconnaissez-les. Utilisez l'information que vous avez sur eux pour personnaliser vos



Présentation de Julie Tremblay à La Guadeloupe, dans la région de Chaudière-Appalaches, le 12 avril.
Photo : Jean-François Roy

communications, faciliter leur inscription, offrir des activités en fonction de leurs goûts et leurs intérêts. Validez leur satisfaction de différentes manières. Faites des sondages sur place, à différents moments des cours ou des activités. N'attendez pas à la fin pour devoir gérer l'insatisfaction, mais écoutez afin d'améliorer la satisfaction.

2. Soyez sincère. Avoir de l'empathie ne veut pas dire faire les choses à la place du citoyen, avoir de l'empathie c'est trouver des solutions pour le citoyen. Laissez-le choisir. Le client d'aujourd'hui n'est pas plus exigeant que celui d'hier. Il est expérimenté : il a utilisé d'autres services de loisir, assisté à plein d'autres événements. Il est informé : il a accès à de l'information en tout temps; Internet est son centre d'achat d'informations, il est réseauté, il a des amis qui lui font des recommandations, qui le conseillent. Il est mobile : il a le choix d'aller où il veut.

3. Refaites connaissance avec le citoyen, apprenez à mieux le connaître et guidez-le à être plus autonome, c'est le plus beau cadeau que vous pouvez lui faire. Laissez-lui le choix du moment et de la manière d'entrer en contact avec vous. À vous de jouer lorsqu'il viendra vous rendre visite : soyez présent!

SATISFACTION DES PARTICIPANTS

Deux cent cinquante-cinq participants ont répondu au sondage d'évaluation qui a suivi la Tournée. C'est un taux de réponse de 35 %, assez semblable au taux de réponse au sondage sur la Tournée 2017. Environ le tiers des répondants assistaient pour la première fois à une activité régionale de l'AQLM. 92 % ont indiqué que cette activité répondait à un besoin et 79 % ont affirmé qu'elle favorisait le réseautage. Pour 57 %, la gratuité était indispensable à leur participation.

Plus de 90 % des répondants considèrent que la prestation de la formatrice était de très haute qualité (36 %) ou de haute qualité (55 %). Et 64 % ont répondu que cette formation avait contribué à leur connaissance de la matière.

UN LIEN INDISPENSABLE

« Les raisons qui poussent un citoyen ou une citoyenne à choisir sa municipalité pour ses activités de loisir sont multiples – le prix, la fréquence, la variété, la disponibilité, l’endroit, l’activité elle-même –, mais ce qui va pousser cette personne à la rechoisir, c’est le lien qu’elle aura établi avec sa municipalité et le bon souvenir qu’elle va garder de l’activité. » – Julie Tremblay

LE PARTICIPANT CLIENT

Qu’on le nomme participant, visiteur, patient, membre, usager ou même citoyen, au fil des années le titre de client a pris du galon. Pour mieux le cibler, nous avons personnalisé son appellation. Ce participant, c’est votre client, celui qui vous permet d’exercer votre travail, votre passion quotidiennement.

Or, le client d’aujourd’hui n’est pas différent de celui d’hier. S’il fréquente vos établissements, c’est qu’il a un besoin. Il veut faire une activité, il ne vient certainement pas pour magasiner une voiture ou faire son épicerie. Il veut pratiquer un sport, apprendre une discipline ou juste avoir du plaisir.

Chaque fois qu’un client choisit un service dans votre programme de loisir, votre mission est de vous assurer que ce client sera satisfait du contenu, du contenant et de la personne qui livre le service. Ce n’est pas une tâche, c’est le but ultime de votre intervention – en fait, c’est votre mission.

Extrait de la présentation de Julie Tremblay au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 17 mai 2018

La Tournée de l’AQLM en chiffres

Région	Lieu	Date	Participation
Abitibi-Témiscamingue	Amos	20 avril	47
Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup	10 avril	53
Capital-Nationale	Québec	5 avril	29
Centre-du-Québec	Drummondville	21 mars	32
Chaudière-Appalaches	La Guadeloupe	12 avril	40
Côte-Nord	(Webinaire)	19 avril	2
Estrie	Sherbrooke	18 avril	20
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Capelan	11 avril	25
Lanaudière	Chertsey	16 mai	53
Laurentides	Mirabel	3 mai	95
Laval	Laval	27 mars	39
Mauricie	Saint-Étienne-des-Grès	25 avril	37
Montérégie	Saint-Lambert	28 mars	54
Montréal	Montréal	16 mai	126
Nord-du-Québec	(Webinaire)	19 avril	8
Outaouais	Gatineau	27 mars	45
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Alma	17 mai	13
Total			718



Images sources : Shutterstock.com

25 GESTES WOW

POUR AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE CLIENT EN LOISIR MUNICIPAL

- Offrir des essais gratuits pour s'initier à un sport ou à une autre discipline
- Organiser des journées de rencontre entre animateurs, parents et enfants
- Prévoir un service de garde pour les activités s'adressant aux parents
- Prévoir une salle pour échanger après les cours (café-rencontre)
- Répondre « en personne » aux appels téléphoniques des citoyens ou les rappeler le plus tôt possible
- Organiser des périodes de préinscription aux activités
- Offrir une musique d'ambiance lors des journées d'inscription
- Rendre visite aux participants aux activités et leur demander leur avis
- Offrir des vidéos ou des affiches pour guider les usagers dans l'utilisation d'appareils de conditionnement physique
- Personnaliser les contacts (infolettres, courriels) en nommant les personnes
- Saluer les usagers, s'efforcer de les reconnaître et les appeler par leurs noms
- Limiter les rotations de personnel, donner le temps aux employés de connaître la clientèle
- Faire des sondages directs pour connaître les besoins des clients
- Assouplir les horaires
- Favoriser les relations intergénérationnelles, par exemple en permettant à de jeunes enfants de côtoyer des aînés
- Organiser des visites terrain avec les gens qui veulent louer des locaux
- Offrir des cours à la carte
- Offrir des cours pour parents et enfants en même temps
- Offrir un service d'accompagnement personnalisé aux CA des organismes reconnus
- Prêter (ou louer à bas prix) du matériel pour les activités spécialisées
- Si on ne peut répondre à une question, envoyer le requérant à un responsable qui aura la réponse
- Assurer un suivi de toutes les plaintes
- Appeler les promoteurs d'événements la veille de l'activité pour s'assurer qu'ils ont tout le matériel et que tout est prêt
- Se montrer attentif aux suggestions
- Assurer la propreté des lieux en tout temps



Water Journey™

LA FAÇON NATURELLE DE JOUER

Le 25 septembre, nous dévoilerons trois nouvelles expériences Water Journey^{MC} conçues spécifiquement pour les 2 à 5 ans. Inspirés par les flancs de montagne et le flot des rivières, ces éléments immersifs ajoutent une toute nouvelle dimension au jeu aquatique.

 **VORTEX**

Chef de file mondial des solutions de jeux aquatiques avec plus de 650 installations au Québec et 7 000 dans le monde entier
VORTEX-INTL.COM | 1.877.586.7839
KVEZINA@VORTEX-INTL.COM

35 000 DAFA partout au Québec

Pour une animation
de qualité

Accompagnement
sans frais pour des
solutions adaptées

Version anglaise
disponible

Formations
complémentaires
DAFA

Le **DAFA**
fête ses 10 ans



POURRIEZ-VOUS VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ SANS LOISIR ?

Pourriez-vous imaginer qu'il n'y ait plus...

- d'animation pour les jeunes, les familles ou les aînés ?
- d'offres permettant de vivre des expériences de loisir de qualité et sécuritaire ?
- de chorales, d'activités touristiques, de clubs d'observation des oiseaux, de festivals ?
- d'espaces nature pour la détente et la pratique d'activités de plein air ?
- d'accessibilité à des lieux culturels, scientifiques ou sportifs ?
- d'associations de citoyens bénévoles en loisir mobilisés pour le développement des communautés ?

LE LOISIR A BESOIN DE
VOTRE APPUI DÉS AUJOURD'HUI !

10 ANS

LA DÉCLARATION DE QUÉBEC POUR LE LOISIR

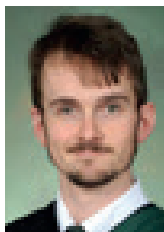
elle persiste et je signe





LA PLACE DU LOISIR DANS LE MOUVEMENT TOUS RURAUX

Photo : Shutterstock.com



PAR JOCELYN GARNEAU,
ÉTUDIANT AU DOCTORAT
EN DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL, UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC À RIMOUSKI

L'année était 2014, les vivres étaient coupés pour l'organisme Solidarité rurale du Québec (SRQ) et les Conférences régionales des élus (CRÉ). Un véritable croche-pied pour les régions rurales de la province. Les pouvoirs des CRÉ ont quelque temps flotté en l'air avant de retomber sur les MRC et les municipalités, qui ont repris le flambeau du développement économique régional. De son côté, SRQ, fort de ses membres et de ses partenaires, a poursuivi son mandat d'expertise-conseil en affaires rurales.

L'année est maintenant 2018. Voulant réaffirmer aux plus hautes instances provinciales l'importance des spécificités rurales dans l'élaboration des politiques publiques, SRQ instaurait le mouvement Tous ruraux, une proposition pour « des territoires vivants et qui vont de l'avant ». L'argument principal du mouvement affirme, preuves à l'appui, que le rural et l'urbain se complètent et que, dans cette interdépendance, chacun d'eux doit prendre soin de sa contrepartie.

La proposition de SRQ et de ses partenaires documente et esquisse des solutions pour relever trois grands défis du territoire rural : l'occupation active et la vitalité des territoires, la gouvernance des territoires et, finalement, l'affirmation de la fierté collective et partagée d'être rural.

L'objectif de cet article est de circonscrire la place importance du loisir et de ses agents dans l'articulation de solutions innovantes pour ces trois défis.

OCCUPATION ACTIVE ET VITALITÉ DES TERRITOIRES

Pour SRQ, l'occupation et la vitalité des territoires reposent sur l'accès des populations à une gamme de services offrant au citoyen un maximum de possibilités dans les environs de sa propre municipalité. On parle d'accès à des emplois de qualité, à des services de pointe en matière d'éducation et de formation, à des soins de santé, à des commerces de proximité, à un réseau de transport en commun et de

« Tous ruraux, une proposition pour des territoires vivants et qui vont de l'avant »



télécommunications compétitif. L'accès à une gamme variée d'activités récréatives, sociales, de plein air, sportives et culturelles de qualité constitue également une problématique importante qui ne doit pas passer en dernier.

Sans un niveau de services de proximité semblable, sans être totalement équivalent ou concurrentiel à celui des villes, la rétention et l'attraction des ruraux se compliquent. Sans cette proximité, les régions rurales peinent à capitaliser sur la plus grande force de leur milieu de vie : une qualité axée sur la nature, la tranquillité, les paysages et le rythme plus humain du quotidien.

Au Québec, la municipalité est responsable du loisir public. Les conseils municipaux ont donc une influence directe sur la gamme d'activités offertes au citoyen. La décision d'investir en loisir leur appartient. Si un petit village ne peut seul soutenir une offre de loisir aussi variée qu'une grande ville, l'ensemble des municipalités d'une région dispose de cette capacité. Grâce à des stratégies de collaboration intermunicipale, comme la reconnaissance d'équipements supralocaux, la coordination et la complémentarité des offres locales pour obtenir des économies d'échelle, les élus en région rurale peuvent mettre en place une gamme d'activités aussi diversifiée qu'en ville.

De leur côté, les travailleurs en loisir, en tant qu'experts de leur milieu, doivent tout mettre en œuvre pour pousser leur conseil municipal vers le réinvestissement et la coopération. Ils doivent documenter les problématiques de leur milieu et les bons coups qui connaissent du succès ailleurs. Ils doivent aussi, dans les limites du carré de sable établi par les conseillers, rester ouverts à des solutions innovantes qui sortent du « business as usual ».

Le travailleur en loisir peut agir concrètement pour contribuer à résoudre le défi de l'occupation active du territoire :

- Revendiquer la création d'une table des travailleurs en loisir pour sa MRC afin de faire des recommandations pour le développement du loisir régional à la Table des maires;
- Maintenir l'offre actuelle d'activités de sa municipalité tout en développant de nouvelles avenues en complémentarité avec les offres des autres;
- Se tenir informé des innovations sociales qui connaissent du succès ailleurs dans la province.

GOVERNANCE DES TERRITOIRES

La proposition Tous ruraux le rappelle : « La démocratie est une valeur fondamentale dans notre société. La proximité et la bonne communication entre les élus et les citoyens sont essentielles. » Au Québec, le citoyen peut user de son droit démocratique pour élire ses représentants dans trois institutions locales : la municipalité, la commission scolaire et, parfois, la MRC, là où il y a élection du préfet au suffrage universel.

Pourtant, on vote de moins en moins au niveau local. La participation aux élections municipales est en chute libre et le taux de présence aux urnes des élections scolaires est famélique. Cette apathie est probablement symptomatique de plusieurs phénomènes sociaux, dont la professionnalisation de la plupart des services publics, après que l'État a pris le relais de l'Église. Le retrait du clergé fut positif dans beaucoup de secteurs, pour des raisons qui ne seront pas exposées ici, mais un secteur n'a pas été repris formellement par une institution : celui du développement et du renforcement social des communautés locales.

La communauté locale se définit ici comme un ensemble de personnes liées entre elles par une culture commune découlant, entre autres, des lieux communs qu'elles habitent. Cette culture crée chez eux une identité commune et un sentiment d'appartenance sur fond d'interdépendance des membres du

« La démocratie est une valeur fondamentale dans notre société. La proximité et la bonne communication entre les élus et les citoyens sont essentielles. »

groupe. Cette interdépendance amène les individus de la communauté à prendre en main leur propre avenir.

Si un service municipal reprenait la responsabilité du développement et du renforcement social des communautés locales, il s'agirait forcément du service de loisir, vu sa proximité avec le citoyen et sa mission. C'est par conséquent le rôle du loisir public face au défi de la gouvernance des territoires : il doit raviver le sentiment d'appartenance et renforcer l'interdépendance des communautés locales par le soutien à la participation sociale et par l'éducation populaire, pour que ces communautés soient convaincues qu'elles peuvent influencer leur propre destinée.

À ce sujet, Alain Fortier, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, a parlé « d'éducation à la citoyenneté » lors du Grand rassemblement Tous ruraux le 23 mai dernier à Québec. À ce même rendez-vous, Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), a souligné l'importance de la responsabilisation et fait référence aux cas inspirants des écoles tenues par les communautés chez nos voisins anglophones. Finalement, Fred Pellerin, célèbre conteur et tête d'affiche du mouvement, a affirmé que « l'avenir de la ruralité va venir du dedans ».

Pour développer et renforcer sa communauté locale, le travailleur en loisir peut concrètement :

- Aménager des lieux publics qui favorisent la rencontre et la sociabilité plutôt que la consommation;
- Soutenir et accompagner le démarrage d'un comité de loisir pour les jeunes, les initiant à la participation citoyenne et leur permettant de développer leur estime de soi dans leur milieu;
- Multiplier et soutenir les occasions de participation démocratique et d'éducation populaire comme les consultations citoyennes ou les budgets participatifs.

AFFIRMATION DE LA FIERTÉ COLLECTIVE D'ÊTRE RURAL

Les communautés rurales doivent être fières de leurs accomplissements et communiquer leur fierté au reste du monde. Elles se trouvent d'ailleurs dans l'obligation d'assurer leur propre visibilité, car une étude récente de la Coop Carbone montre que moins d'un pour cent de la couverture médiatique québécoise est consacré aux nouvelles de l'univers rural. La proposition de SRQ mentionne aussi l'importance de mettre en valeur les environnements naturels, les paysages et le patrimoine des milieux ruraux, dans un paradigme de gestion durable de la ressource.

Pour relever ce défi, la municipalité et les acteurs du loisir peuvent :

- Aménager des parcs naturels ou soutenir des organisations qui se donnent cette mission;
- Soutenir la valorisation des édifices patrimoniaux ou portant une valeur identitaire pour la communauté locale;
- Donner de nouvelles vocations à ces bâtiments du patrimoine, tout en conservant leur valeur historique et affective.

Oui, il est primordial de conserver le plus près possible de la communauté les lieux et les événements qui contribuent à renforcer son identité, comme la fête de village ou la microbrasserie du centre-ville. Tout bâtiment ou manifestation emblématique de la municipalité devrait être conservé localement. Toutefois, à l'ère où la coopération intermunicipale pour les loisirs en milieu rural est une nécessité, le travailleur en loisir doit demeurer ouvert à l'idée que les loisirs spécialisés, plus luxueux, ne peuvent pas tous être disponibles à l'échelle du village.

Finalement, pour promouvoir la fierté collective, le travailleur en loisir devrait chercher à diffuser les innovations de son milieu à ses collègues d'ailleurs.

ORGANISATEUR DE PROXIMITÉ ET BÂTISSEUR DE COMMUNAUTÉ

Pour conclure, il apparaît que le rôle du travailleur en loisir dans le défi du rural consiste à bien plus que planifier ou programmer des activités. D'une part, il est un organisateur de proximité en coordonnant une offre de loisir complexe par des aménagements qui favorisent la pratique libre, par l'organisation directe d'activités ou par le soutien à des organismes et associations qui le font à sa place. D'autre part, il se fait bâtisseur de communauté en soutenant des initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance, l'interdépendance et la participation sociale.

10 ans
KARIBOU
Activités motrices
pour les 1 à 5 ans

**Programme clé en main
pour les municipalités!**

Plus de 65 sites d'activités!

Joignez le réseau des fournisseurs
officiels et faites bouger
vos tout-petits!

www.KARIBOU.com



10^e CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR À QUÉBEC : DÉJÀ 10 ANS!

Une idée de l'ambiance au Centre des Congrès de Québec en octobre 2008.

Photo : Conseil québécois du loisir

PAR MICHEL BEAUREGARD*



Le président du Congrès Michel Beauregard a remis à Jean-Paul L'Allier un certificat de membre honoraire de l'Organisation mondiale du loisir.

Photo : Conseil québécois du loisir

* Michel Beauregard a été président du Congrès mondial du loisir de 2008 et président du Conseil québécois du loisir de 1993 à 2018. Depuis 2014, il est directeur général de Récricotourisme Repentigny. Son engagement dans le monde associatif s'étale sur une période de plus de 40 ans. Parmi les distinctions qu'il a reçues, citons le Prix Dollard-Morin du bénévolat en loisir en sport (2008), le Distinguished Service Award de l'Organisation mondiale du loisir (2008) et le titre de bénévole de l'année d'Homage bénévolat-Québec (2002).

La tenue de la 19^e Conférence annuelle du loisir municipal à Québec cette année est une belle occasion de rappeler qu'il y a 10 ans, c'est toute la communauté mondiale du loisir qui s'y réunissait.

C'est en 2000, quand j'ai participé avec Daniel Caron, du Conseil québécois du loisir, au Congrès de l'Organisation mondiale du loisir (OML), à Bilbao en Espagne, que l'idée a germé. Deux années de réflexions et de démarches ont ensuite permis de recueillir assez d'appuis pour déposer la candidature du Québec en vue de la tenue du 10^e Congrès mondial en 2008. C'est donc au Congrès de 2002 à Kuala Lumpur en Malaisie que nous avons obtenu officiellement le mandat d'accueillir et d'organiser cet événement. Et c'est à partir de cette étape que nous avons mis en place une stratégie basée sur une large participation qui permettrait autant aux chercheurs qu'aux praticiens de s'y retrouver.

Nous avons choisi Québec parce que c'est une ville exceptionnelle pour

accueillir un événement d'environ 1000 personnes. Nous nous disions, plutôt naïvement, que tous ces délégués avec leurs cocardes qui se croiseraient dans les rues du Vieux-Québec pourraient créer une belle ambiance. Loin de nous l'idée que cet événement serait le plus grand congrès de loisir international jamais organisé avec ses 4468 délégués représentant toutes les provinces canadiennes et 59 pays sur cinq continents!

Le plan de match était simple. Trois grandes étapes étaient prévues : le processus de l'organisation, qui a duré six ans, a permis de réunir des professionnels et des bénévoles provenant de tous les milieux du loisir tant au Québec qu'au Canada. Le Congrès lui-même, qui s'est déroulé sur cinq jours, a été l'occasion d'intégrer de futurs professionnels provenant des collèges et universités comme bénévoles; ils pouvaient ainsi assister aux diverses conférences en plus de développer leur réseau. Finalement, la troisième étape, le legs, s'est traduite, au-delà de la grande contribution

à la connaissance collective, par la Déclaration de Québec, que tous les congressistes ont adoptée à la fin de ce grand happening du loisir.

L'ORGANISATION

On dira que six années c'est beaucoup! Oui et non, mais une chose est certaine, ce temps a permis de créer des partenariats avec de nombreuses organisations comme l'Association canadienne des parcs et loisirs, l'Association québécoise du loisir municipal, l'Association des responsables aquatiques du Québec, la Fédération québécoise du loisir en institution, plusieurs Unités régionales de loisir et de sport, Sports-Québec et le Réseau québécois de villes et villages en santé. De nombreuses maisons d'enseignement ont aussi été associées à l'événement, dont les cégeps et collèges de Rivière-du-Loup, Saint-Laurent, Dawson, Lafèche et du Vieux-Montréal, ainsi que les universités Acadia, Brock, Concordia, Moncton, Vancouver Island et, bien entendu, l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Rapidement, nous avons développé une excellente crédibilité auprès de l'OML grâce au travail remarquable d'André Thibault, délégué du Québec au conseil d'administration et responsable du comité scientifique du Congrès. Cette complicité aura aussi permis aussi bien à l'OML qu'au Congrès de conclure une entente avec le Bureau international du tourisme social, qui enverra de nombreux délégués à cette 10^e édition.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, et particulièrement Jean-Pierre Bastien, sous-ministre adjoint, aura été, dès les premières heures, un partenaire important, allant jusqu'à créer un comité interministériel permettant d'impliquer d'autres ministères concernés par le loisir.

Cette étape organisationnelle fut l'occasion d'augmenter le rayonnement du loisir au Québec et à l'étranger et, pour les différents responsables de comité,



de structurer leur organisation sous la coordination de Luc Toupin, lequel, par son leadership, a mené le tout de main de maître.

LE CONGRÈS, CINQ JOURS DE PLAISIR

Dès la conférence d'ouverture du président d'honneur Jean-Paul Lallier, on a bien senti l'importance de l'événement. M. Lallier, excellent communicateur, comprenait admirablement les enjeux de cette rencontre internationale et a su bien mettre la table pour les milliers de congressistes présents. Par la suite se sont succédé conférences, panels, visites techniques, dîners avec animation et, pendant deux jours, la plus grande exposition de l'industrie du loisir ainsi que, en parallèle, des conseils d'administration d'organismes profitant de l'occasion pour réunir leurs membres, des rencontres entre les cégeps et, bien entendu, des soupers improvisés permettant de rapprocher tout le monde.

LE LEGS

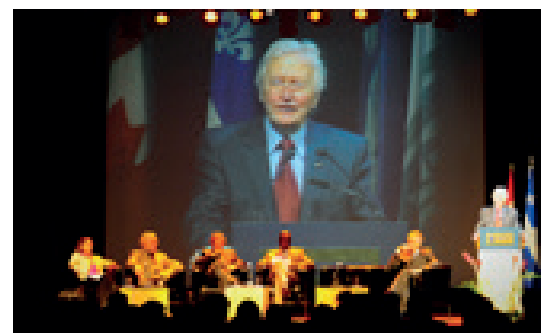
Dès le début, le comité organisateur s'était soucié du legs de tout ce travail collectif, car en plus d'avoir fait rayonner le loisir dans la société québécoise, d'avoir contribué à la mise à jour des connaissances des professionnels, d'avoir fait valoir nos organisations à l'international et favorisé des alliances et d'avoir permis de développer une approche relationnelle positive, le comité souhaitait laisser une trace tangible et importante de l'événement.

Le panel des continents, composé de Youssouf Fall (Sénégal), André Thibault (président de séance), J. A. Francis Lobo (Australie), Karla A. Henderson (Etats-Unis), Luiz Octavio Lima de Camargo (Brésil) et Dong-Sung Cho (Corée).
Photo : Conseil québécois du loisir

Cette volonté s'est traduite par une déclaration, *Le loisir essentiel au développement des communautés*, connue aujourd'hui sous le nom de *Déclaration de Québec*. Adoptée par l'ensemble des délégués à la fin du Congrès, elle fut par la suite traduite en plusieurs langues et adoptée par 608 organisations sur toute la planète. C'est un document toujours d'actualité.

En outre, ce moment charnière de l'histoire du loisir aura permis de prouver que, au-delà des obligations et responsabilités individuelles et organisationnelles, la volonté, la mise en commun du savoir, l'abnégation des intérêts particuliers au profit du collectif permettent la réalisation de très grands projets qui, à terme, assurent le rayonnement de toutes les personnes et partenaires impliqués.

Que de beaux souvenirs à partager avec vous maintenant!



Le président d'honneur Jean-Paul Lallier a prononcé une conférence d'ouverture mémorable.
Photo : Conseil québécois du loisir



Au parc James Derby, à Brossard, des chaises longues permettent aux parents de surveiller confortablement leurs enfants qui s'activent dans les jeux d'eau.

AMÉNAGER OU RÉAMÉNAGER UN PARC DANS UNE PERSPECTIVE ÉLARGIE

PAR ADÈLE ANTONIOLLI
ET DENIS POULET

« Il faut prendre en compte les besoins à la fois des enfants, petits et grands, des parents et des grands-parents dans l'aménagement du parc. »

En 2017, le projet Espaces a développé une approche « parcs pour tous » qui visait à donner de nouveaux outils aux gestionnaires et responsables de parcs pour en faire des lieux à la fois plus utiles, plus fréquentés et plus agréables¹. L'équipe chargée de cet « enrichissement » a produit notamment une dizaine de fiches et outils pratiques, dont le contenu permet de raffiner le modèle initial d'aménagement ou de réaménagement de parc qu'on trouvait dans le cadre de référence *Tant qu'il y aura des enfants*, publié en 2015.

C'est principalement au stade de la conception d'un parc qu'il faut intégrer le maximum d'éléments, selon la vocation du parc et la vision d'ensemble du réseau de parcs déterminée préalablement. Voici quelques éléments à prendre en considération, qui étaient pour la plupart mentionnés dans la fiche *Concevoir un parc*² mais qui ont pu être approfondis dans le cadre de la nouvelle approche « parcs pour tous ».

¹ Alliance québécoise du loisir public, *Des parcs pour tous*, 2017; http://www.projetespaces.ca/uploads/ProjetEspaces_CadreRef_DesParcsPourTousFinale.pdf

² Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, fiche *Concevoir un parc*, 2015; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=113

PENSER FAMILLE

Produite en collaboration avec le Carrefour action municipale et famille, la fiche *Optimiser l'expérience famille*³ attire l'attention sur plusieurs aspects, comme la réglementation, l'information, la qualité de l'air et la participation des familles à la conception du parc, et donne de précieux conseils en matière d'équipements, d'accessibilité et de sécurité.

« Il faut prendre en compte les besoins à la fois des enfants, petits et grands, des parents et des grands-parents dans l'aménagement du parc. Pouvoir s'y rendre facilement et en toute sécurité, avoir suffisamment d'espace pour circuler avec une poussette, être confortablement assis à l'ombre pour regarder son enfant jouer ou discuter avec d'autres parents sont tous des éléments qui influencent l'expérience au parc. Les besoins de l'enfant, quel que soit son âge, restent bien sûr au centre des préoccupations des parents. Somme toute, optimiser l'expérience famille dans l'aménagement d'un parc, c'est réfléchir autant aux besoins des parents qu'à ceux des enfants. »

« Cet aménagement est un moyen efficace de promotion de la santé, car il favorise l'activité physique et les déplacements actifs. »

FAVORISER LE VIEILLISSEMENT ACTIF

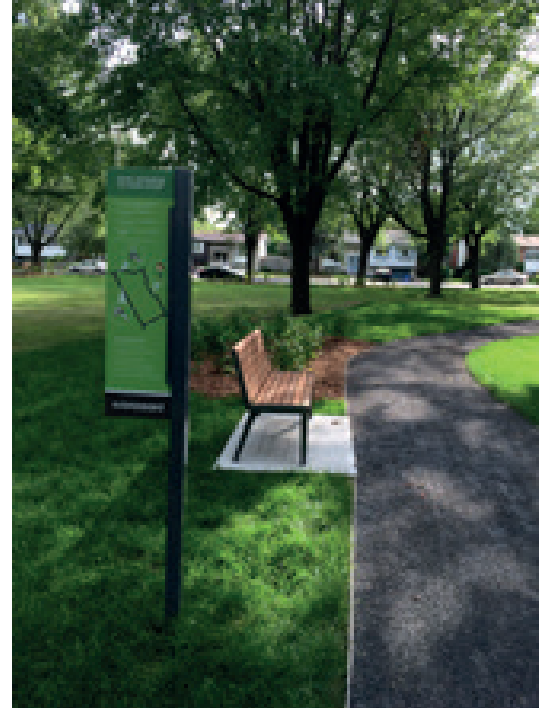
La fiche *Favoriser le vieillissement actif*⁴ est également le résultat d'une collaboration du Carrefour action municipale et famille avec le projet Espaces. On y trouve des conditions de base à prendre en compte parmi lesquels figure le sentiment de sécurité. « Il faut y accorder une attention particulière, mentionne-t-on, non seulement au chapitre des installations et des équipements eux-mêmes, mais aussi en matière de réglementation et de promotion du parc. »

La fiche présente plusieurs suggestions concrètes pour faire des parcs des lieux accueillants pour les aînés. En matière de sécurité bien entendu, mais aussi sur le plan de l'accessibilité, de la qualité des installations et de l'esthétique du milieu.

DES SENTIERS POUR TOUS

Les sentiers dans les parcs publics sont des aménagements indispensables. Le projet Espaces a donc produit une fiche sur les sentiers qui explore ce type d'aménagement⁵.

« Parmi tous les aménagements que l'on retrouve dans un parc, y lit-on, le sentier est sans contredit le plus polyvalent et le plus avantageux, servant tout autant à des fins de passage qu'à des pratiques de loisir. C'est un incontournable dans le parc. Cet aménagement est un moyen efficace de promotion de la santé, car il favorise l'activité physique et les déplacements actifs. Il ajoute aussi une valeur ludique et éducative importante aux espaces publics, offrant souvent un contact particulier avec la nature.



Légende : Au parc Bernini, à Brossard, on retrouve le long d'un sentier un banc et des panneaux d'instructions pour l'entraînement. Les équipements sont multifonctionnels et intergénérationnels.

Envoi de Julie Gravel, Ville de Brossard

« Que sa vocation soit purement fonctionnelle (circulation entre les équipements, accès aux bâtiments) ou récréative (promenade, entraînement, jeu libre, observation, exploration, etc.), l'une n'excluant pas l'autre, le sentier peut favoriser l'inclusion en convenant à tous les types d'utilisateurs. Et il sera d'autant plus utile et apprécié s'il est ouvert à l'année. »

En complément de cette fiche, le projet Espaces a conçu plus récemment un guide d'aménagement de sentiers⁶. Il s'agit d'un outil pratique qui vise à aider les gestionnaires de parcs publics chargés d'aménager des sentiers dans un parc public en leur fournissant des conseils et des connaissances pratiques pour la planification, la conception et l'entretien de ces voies.

³ Alliance québécoise du loisir public et Carrefour action municipale et famille – Projet Espaces, fiche *Optimiser l'expérience famille*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=139

⁴ Alliance québécoise du loisir public et Carrefour action municipale et famille – Projet Espaces, fiche *Favoriser le vieillissement actif*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=140

⁵ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, fiche *Sentiers*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=141

⁶ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, *Aménagement de sentiers*, 2018; http://www.projetespaces.ca/uploads/ProjetEspaces_AmenagementSentiers.pdf

LES AMÉNAGEMENTS À VOCATION MULTIPLE

Dans un contexte où les municipalités doivent répondre à une multiplicité de besoins, optimiser l'espace disponible et faire preuve d'efficacité afin d'accroître l'utilité et la valeur des parcs tout en diminuant les coûts, il convient de favoriser les aménagements polyvalents ou à vocation multiple.

La fiche sur ces aménagements⁷ aborde notamment la question des terrains sportifs à vocation multiple et celle des terrains multisports, et souligne l'importance de bien analyser les besoins.

« Attention à la trop grande polyvalence d'un terrain ou d'un aménagement! met-on en garde cependant. Certains terrains ont une capacité d'accueil limitée et leur surutilisation, due à une multiplication des usages, peut avoir des répercussions très coûteuses. Aussi, contrairement à ce qu'on pourrait espérer, un espace qui se voudrait trop "multi" pourrait n'être pas aussi fréquenté qu'on le voudrait. »

NE PAS OUBLIER LE LOISIR CULTUREL

Les parcs peuvent être des lieux qui favorisent le développement de la culture et l'expression culturelle. La fiche *Loisir culturel et parcs*⁸ aborde l'animation culturelle dans les parcs, les installations et équipements culturels, ainsi que la stimulation de la vie culturelle par divers moyens comme les événements, les expositions, la diffusion de musique et la pratique libre des arts.



Au parc Claude Henri-Grignon, à Sainte-Adèle, on a intégré une œuvre d'art et organisé un jeu de chasse au trésor qui évoque des personnages historiques de la région.

Envoi de Vincent Bélanger, Ville de Sainte-Adèle

DES PARCS OUVERTS À L'ANNÉE

Autre élément de « perspective élargie », l'ouverture des parcs en toute saison. La fiche qui aborde ce sujet⁹ traite des équipements et aménagements, de la planification en vue d'une utilisation à l'année, de l'animation en toute saison et de l'importance de l'entretien.

Sous l'angle de la conception, il s'agit principalement de prévoir les installations et équipements permanents, tout comme les installations et équipements saisonniers. Des aménagements polyvalents peuvent grandement contribuer à assurer une fréquentation continue.

CAMPAGNE DE PROMOTION D'UN PARC

Quel que soit le parc, quelle que soit sa vocation, il mérite d'être connu, tout particulièrement s'il est tout nouveau ou s'il vient de faire l'objet d'un réaménagement important. Le projet Espaces a produit l'an dernier un guide pratique intitulé *Campagne de promotion d'un parc*¹⁰. On y trouve les principes de base de toute campagne de promotion, les principaux éléments d'une stratégie de communication, une section sur l'axe de communication (ou fil conducteur) et des conseils concernant la publicité, le cybermarketing et les médias. Il y est également question du budget à consacrer à la campagne.

⁷ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, fiche *Aménagements à vocation multiple*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=138

⁸ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, fiche *Loisir culturel et parcs*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=137

⁹ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, fiche *Des parcs ouverts et fréquentés toute l'année*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=145

¹⁰ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, guide *Campagne de promotion d'un parc*, 2017; http://www.projetespaces.ca/uploads/ProjetEspaces_CampagnePromoParc_F.pdf



LE CONCOURS DES SPÉCIALISTES EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER

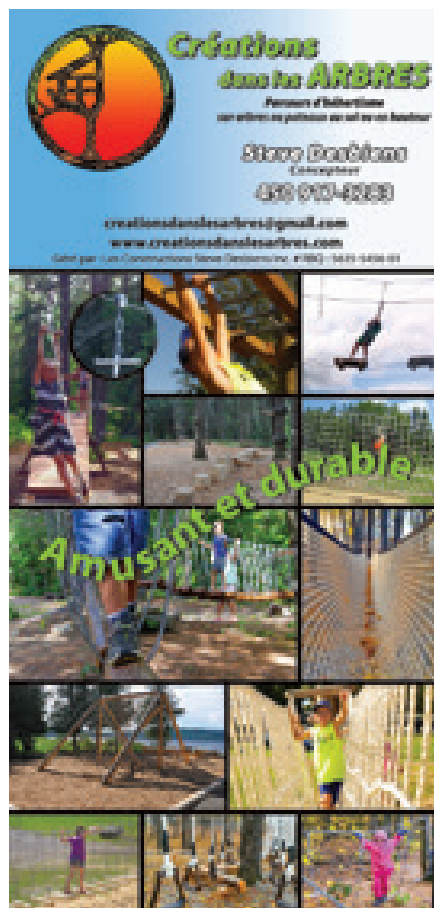
Le projet Espaces s’était initialement attardé au rôle du professionnel en loisir dans l’aménagement des parcs, tout en mentionnant la nécessaire contribution d’autres spécialistes. Au fil de diverses expériences d’aménagement, il est apparu qu’il valait un peu mieux cerner le rôle majeur que peut jouer l’architecte paysagiste ou le professionnel en aménagement du paysage.

De là la fiche intitulée *Le rôle de l’architecte paysagiste*¹¹, conçue avec la collaboration de l’Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ). Cette fiche décrit les qualifications requises pour participer à une équipe de conception et de réalisation d’un parc et le mandat type à confier à ce spécialiste. Les tâches sont multiples et les responsabilités, majeures, au point que l’on peut considérer l’architecte paysagiste comme une ressource indispensable.

À VENIR

Les nouveaux documents ont tous été réalisés grâce à un financement de Kino-Québec en plus du soutien de Québec en Forme. L’équipe du projet Espaces travaille maintenant à l’élaboration de trois autres fiches qui seront en ligne cet automne. Elles feront l’objet de webinaires gratuits inscrits dans le programme de formation de l’AQLP. En voici les sujets :

- Méthodes de consultation
- Ententes scolaires municipales
- Plan directeur des parcs



À VOS PARCS, PRÊTS, AMÉNAGEZ!

100°, une initiative de Québec en Forme*, souhaite poursuivre sur sa lancée avec des investissements qui cibleront, cette fois, les aménagements de parcs dont la vocation récréative encourage l’ensemble des citoyens à pratiquer des activités physiques variées, et ce, tout au long de l’année. Plus spécifiquement, 100° veut épauler les initiatives qui améliorent la complémentarité des installations dans les parcs municipaux ou de quartier par la bonification soit des aménagements, soit des aires d’activité ou des équipements destinés aux familles. Les projets retenus pourront bénéficier d’un soutien financier maximum de 10 000 \$. La période de l’appel de projets va du 1^{er} octobre au 9 novembre 2018. Pour plus d’informations, rendez-vous dans la section Actualité du site du projet Espaces ou sur le site de 100°. Comme le projet Espaces est partenaire de 100° dans ce programme, n’hésitez pas à communiquer avec le répondant régional Espaces de votre URLS avant de présenter un projet.

* <https://centdegres.ca>

En mai dernier, le projet Espaces a lancé un appel à toutes les municipalités pour qu’elles partagent leurs projets de parcs.

Vous trouverez dans la rubrique des pratiques exemplaires (p. 42) quelques-uns des projets reçus. Par ailleurs, les photos qui accompagnent le présent article proviennent des projets reçus. Si vous souhaitez partager des projets, rendez-vous sur le site du projet Espaces dans la section Actualité :

<http://www.projetespaces.ca/pages.asp?id=1156>.

¹¹ Alliance québécoise du loisir public et Association des architectes paysagistes du Québec — Projet Espaces, fiche *Le rôle de l’architecte paysagiste*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=146

RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS À BROSSARD



Parc Béliveau : présentation de la thématique
Photo : Julie Gravel



Un aperçu du parc Bernini dans un quartier
résidentiel.
Photo : Julie Gravel



Parc Radisson : ce sentier permet de circuler entre
les équipements d'exercices.
Photo : Julie Gravel

Lieu

Ville de Brossard

En résumé

Avant d'investir dans le développement de son réseau de parcs, la Ville devait se doter d'un outil de gestion pour la guider, reposant sur une vision à long terme (horizon 10 ans). En 2015, la Ville a complété son plan directeur des équipements récréatifs et collectifs extérieurs – Phase II, qui précisait les différentes interventions selon une priorisation, un phasage et des paramètres techniques et budgétaires. Depuis, la Ville procède à des investissements importants dans la mise à niveau des parcs existants et en crée de nouveaux dans les secteurs en développement.

Organisation des projets

GRANDES ÉTAPES

- Identification des parcs par la Direction des loisirs, culture et vie communautaire (LCVC) selon la priorisation indiquée dans le plan directeur
- Validation de la programmation et définition des thématiques par LCVC
- Évaluation budgétaire par la Direction du génie – division architecture de paysage
- Préparation des PTI (programme triennal d'investissement) par la Direction du génie – division architecture de paysage
- Rencontre avec l'élu(e) du district pour confirmation de la thématique et des attentes citoyennes particulières
- Planification, conception et réalisation par la Direction du génie – division architecture de paysage
- Entretien pris en charge par la Direction des travaux publics (TP) lorsque la période de garantie de l'entrepreneur est terminée

PLANIFICATION, CONCEPTION ET RÉALISATION

- Relevé de terrain, caractérisation environnementale et géotechnique (selon le cas)
- Préparation du concept d'aménagement et estimation budgétaire des coûts (par



Parc Vanier : les aires de jeu
Photo : Julie Gravel



Parc Charpentier
Photo : Julie Gravel

le consultant mandaté) dans le respect du montant réservé au PTI

- Présentation du concept aux LCVC et TP
- Ajustement du concept par le consultant et de l'estimation des coûts (si requis)
- Dépôt d'un sommaire d'orientation pour approbation au comité de planification (CP)
- Suite à l'approbation du CP, début de la production des plans et devis
- Présentation des plans et devis (30 %) aux TP
- Finalisation des plans et devis et processus d'appel d'offres (AO)
- AO public (travaux d'aménagement)
- Dépôt du sommaire décisionnel au conseil pour octroi du mandat à l'entrepreneur
- Production du bon de commande
- Démarrage de chantier
- Surveillance des travaux (consultant et Génie)
- Réception provisoire et définitive des travaux (consultant et Génie)
- Transmission du dossier administratif aux TP pour suivi des entretiens
- Acceptation finale des travaux (consultant, Génie, TP)

Données				
Parcs	Thématique	Année de réalisation	Budget*	Équipements principaux
Radisson	Aucune	2014	152 600 \$	Circuit d'entraînement (MADA), mobilier urbain d'entraînement (MADA), mobilier urbain
Bernini	Explorateurs	2015	443 434 \$	Circuit vitalité, modules de jeu, pétanque, mobilier urbain, fontaine à boire
Charpentier	Aucune	2015	704 170 \$	Structures de jeu, jeux d'eau, mobilier urbain, éclairage, fontaine à boire
Lunan	Rivière	2016	865 777 \$	Structures de jeu, jeux d'eau, bâtiment de service, mobilier urbain, fontaine à boire, éclairage
James-Darby	Jardins fleuris	2016	492 840 \$	Structures de jeu, jeux d'eau, mobilier urbain
Vanier	Forêt boréale	2016	632 616 \$	Structures de jeu, jeux d'eau, patinoire quatre-saisons, mobilier urbain, fontaine à boire, éclairage
Béliveau	Jurassique	2017	367 980 \$	Structure de jeu, mobilier urbain, éclairage, fontaine à boire

*Montant arrondi, excluant les taxes

Bilan

Le processus établi dans l'organisation municipale (rencontres interdirections à différentes étapes du projet de la planification à la réalisation) est efficace. Cela permet de concevoir un parc en respectant les contraintes de chacun. De plus, lorsque le projet doit inclure des particularités, celles-ci sont identifiées dès le départ et permettent à la Direction des travaux publics de s'ajuster puisque c'est cette direction qui prend la relève et en fera l'entretien.

Les études préparatoires sont une étape très importante et doivent toujours être réalisées avant la conception, ce qui permet d'éviter de gérer des imprévus majeurs lors des chantiers.

Référence

- **Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire** : <http://www.ville.brossard.qc.ca/loisirs-et-culture/Installations-sportives-et-recreatives/Installations-sportives-et-recreatives>

Personnes-ressources

Julie Gravel, chef de division architecture de paysage, Direction du génie, Ville de Brossard : 450-923-6304 poste 6518; julie.gravel@brossard.ca

Marie-Andrée Déryger, directrice adjointe/directrice par intérim, Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire, Ville de Brossard : 450-923-6304 poste 6205; marie-andree.deriger@brossard.ca

Parc James-Darby
Photo : Julie Gravel



PARC POUR TOUS
À CHICOUTIMI

(PARC DE LA
RIVIÈRE-DU-MOULIN)

*Chemin des chutes : pont et passerelle dans
la nouvelle partie de la piste cyclo-piétonnière,
secteur nord.*

Photo : Alain Dumas



Plateau de départ : aire de pique-nique et pavillon.
Photo : Alain Dumas

Lieu

Ville de Saguenay,
arrondissement de Chicoutimi

En résumé

Situé en plein cœur de l'arrondissement de Chicoutimi, le parc de la Rivière-du-Moulin qui longe la rivière du même nom est en harmonie avec son milieu naturel et la ville qui l'entoure. Proposant une grande variété d'activités récréatives, éducatives, culturelles et de plein air, ce parc se démarque par l'équilibre de vie qu'il offre à ses usagers.

En 2018, le parc s'est prolongé dans le secteur nord pour offrir une superficie de marche encore plus grande à ses utilisateurs. Avec ses nouvelles passerelles aériennes et son nouveau pont, celui-ci offre maintenant aux citoyens un nouveau lieu paisible où profiter de la nature.

Contexte

- Ville de Saguenay : 145 000 habitants
- Arrondissement de Chicoutimi : 68 000 habitants
- Pratique de sports multiples et demande d'un milieu de détente
- Autrefois, des moulins à scie et à farine étaient situés à l'extrémité nord du parc, près de l'embouchure de la rivière du Moulin
- Plusieurs organismes gravitent autour du parc, dont la Corporation du parc de la Rivière-du-Moulin qui a pour mission d'assurer le développement et la cohabitation harmonieuse entre ses différents usages.

Genèse du parc

- Avant les années 1960, la congrégation des sœurs Augustines occupait ce territoire comme lieu de repos et de recueillement.
- Vers 1962, création de la Commission des loisirs de l'ancienne municipalité Rivière-du-Moulin, qui fera l'acquisition de terrains le long de la rivière du Moulin.
- En 1974, la Ville prend en charge l'aménagement de la rivière du Moulin. Ce développement marque le début viable de la mise en valeur du secteur.
- En 1996, le parc change radicalement de paysage. Les inondations de l'été 1996 ont mis les berges de la rivière et du parc à rude épreuve.
- Depuis ces événements, les organismes affiliés au parc et la municipalité de Saguenay ont investi des efforts colossaux pour rendre ce parc toujours plus agréable à fréquenter.

Processus d'aménagement

- En 2005, adoption d'une vision stratégique de mise en valeur, suivie d'un plan directeur d'aménagement en 2007.
- Ce plan s'est traduit par la construction d'un nouveau pavillon, l'augmentation du nombre de kilomètres de sentiers, l'aménagement du plateau d'accueil et d'aires de repos et l'amélioration du stationnement.
- Le point culminant de ce plan s'est matérialisé en 2017 avec le prolongement de la piste cyclopiétonnière du secteur nord.
- Investissement moyen par année de ± 80 000 \$ plus l'aide en régie du service des Travaux publics sans compter les investissements majeurs pour le bâtiment (2,4 M\$), l'aménagement périphérique du bâtiment (1,2 M\$) et le prolongement de la piste cyclopiétonnière (3,6 M\$ incluant une subvention du gouvernement fédéral de 500 000 \$).

Caractéristiques du parc

- Superficie totale du parc de plus de 8,3 km², ce qui correspond à environ 5 % du territoire de l'arrondissement
- Milieu naturel très riche où le développement et la cohabitation harmonieuse d'usages récréatifs, éducatifs et culturels sont assurés et où les écosystèmes sont protégés
- Parc municipal s'adressant à toute la famille, aux amoureux de la nature, aux sportifs, aux pêcheurs, aux personnes à mobilité réduite, aux amateurs de loisirs scientifiques, bref, à tous
- Activités et services : aire de jeu avec glissade, balançoires, infrastructure

d'escalade et carré de sable, nombreuses aires de pique-nique et tables à pique-nique adaptées accessibles le long des sentiers, service de location d'équipement de ski de fond, de raquette, de vélo adapté (vélo à mains, tricycles et fauteuil hippocampe)

- Randonnée pédestre ou marche praticable à l'année : 35 km de sentiers semi-urbains ou rustiques, réseau certifié Rando Québec
- Interprétation de la nature et exposition de sciences naturelles
- Pratique du vélo de montagne permise dans les sentiers
- Location d'embarcations nautiques (kayak, canot, pédalo) sur la portion calme de la rivière de 2,2 km; la pêche à gué peut être pratiquée et l'on procède à de l'ensemencement de truites chaque année
- Carré de glace accessible le soir et les fins de semaine en saison hivernale ainsi qu'une patinoire de hockey
- Randonnée en raquettes gratuite : accès à 17 km de sentiers balisés identifiés selon leur degré de difficulté
- 31 km de sentiers de ski de fond entretenus quotidiennement, toutes les pistes offrent le pas classique et le pas de patin
- Pavillon d'accueil totalement accessible possédant une porte à ouverture automatique, toilettes adaptées, abreuvoir à deux niveaux de hauteur, casiers de rangement, vestiaires avec douches et possibilité de louer une des salles du pavillon à différentes fins.

Chemin des rapides de la rivière du Moulin.
Photo : Alain Dumas



UNE EXPERTISE DE POINTE À LA MESURE DE VOS ATTENTES

Gestion et exploitation
d'équipements
récréotouristiques

Services-conseils en loisir
culture et tourisme

Planification, études
et analyses



 Sodem
Inc.

 Sogep

 DEMSIS

Téléphone : 514 527-9100

Services offerts
partout au Québec





Plage de la Chute des sables.
Photo : Alain Dumas

Fréquentation

- La majorité des activités sont accessibles gratuitement. On constate une croissance et une grande demande d'année en année pour les différents services du parc, autant de la part des citoyens de la ville que de la clientèle touristique.
- En 2007, une évaluation d'achalandage a été commandée à une firme : on parlait de 100000 passages par année. Dix ans plus tard, et même si les chiffres ne sont pas précis, on peut avancer facilement un nombre de 150000 passages par année.
- Services payants :
 - ✓ En été, 150 membres pour le service d'embarcations nautiques et près de 3500 billets de location journalière, incluant les embarcations et les vélos adaptés.
 - ✓ En saison hivernale, on relève presque 1500 membres skieurs, plus ou moins 3600 billets journaliers pour le ski de fond.
 - ✓ L'accès aux pistes de ski de fond et la location d'équipement sont gratuits pour tous les jeunes de 12 ans et moins. 3400 individus en ont bénéficié en 2018.
- Le parc est très populaire auprès des écoles du secteur qui doivent réserver pour leurs sorties.

Référence

Parc de la Rivière-du-Moulin :
prdm.saguenay.ca

Personne-ressource

Mélanie Murray, conseillère plein air,
Ville de Saguenay; 418-698-3200 poste 4154;
melanie.murray@ville.saguenay.qc.ca

Pavillon du parc.
Photo : Alain Dumas





CONSULTANT EXPERT EN RÉFRIGÉRATION ET EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Services spécialisés pour les arénas et les centres de curling

- Demande de subvention du MELS
- Devis de performance électromécanique
- Mise en service (ingénieurs certifiés par BCA)
- Appuis financiers (HQ, Énergir, ÉcoPerformance)
- Suivi de la performance énergétique
- Remise en service (ingénieurs certifiés par RNCan)
- Cote ENERGY STAR

— MTL
Louis Vincent
Bur. 450-965-1555 p. 510
Cell. 514-891-4878
louis@tst-inc.ca

— QC
Julien Milot
Bur. 418-803-7399 p. 570
Cell. 581-988-8630
julien@tst-inc.ca
www.tst-inc.ca



AFFICHEZ VOTRE PUBLICITÉ DANS CE MAGAZINE!

Luc Toupin
514-252-5244, poste 3
ltoupin@loisirpublic.qc.ca



Photo : Joël Lemay



Photo : Shutterstock.com

NOUVEAU GUIDE D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

Observatoire québécois du loisir

Cette rubrique est alimentée par l'Observatoire québécois du loisir (https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=170), où l'on peut consulter régulièrement des informations, des réflexions et des études qui témoignent de l'évolution rapide et stimulante du monde du loisir public.

Depuis mai dernier, les gestionnaires de patinoires extérieures peuvent consulter le *Guide d'aménagement et d'entretien des patinoires extérieures*, un nouvel outil produit par l'Association québécoise du loisir municipal en partenariat avec la Ville de Montréal, ainsi qu'avec la collaboration du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives.

l'entretien des patinoires extérieures. Il s'attarde aux paramètres de conception et d'aménagement d'une patinoire, à son montage, à l'outillage, à l'entretien, à l'importance de la météo et aux erreurs les plus courantes à éviter. Il vise ainsi à accroître la sécurité, la qualité et l'accessibilité de ce type d'équipement. Le guide offre plusieurs vidéos pratiques et schémas originaux.

Ce guide apparaît sur la plateforme *Guides des installations sportives*, inaugurée en 2017 avec la publication du *Guide d'entretien des terrains de balle*. Le succès de ce dernier, conjugué au besoin d'un guide à jour sur les patinoires extérieures en raison des variations climatiques et de la réduction de la période de gel, est à l'origine de cette initiative.

Signalons le travail exceptionnel de Claude Nicol, ex-contremaître à la Ville de Montréal, qui a fait office de rédacteur principal, fort d'une expérience de près d'une quarantaine d'années dans l'aménagement de patinoires extérieures.

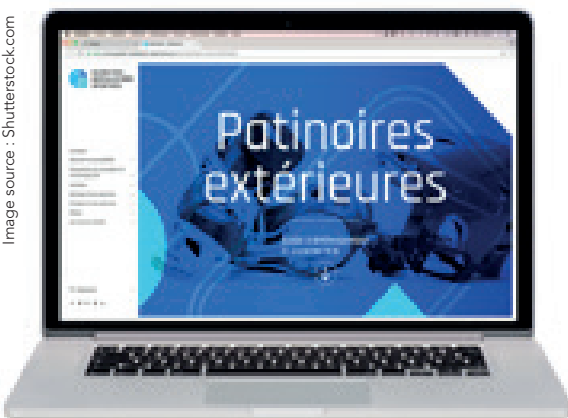
Une référence (site Internet)

On peut consulter le guide ici :
https://www.guides-installations-sportives.ca/patinoires/?eflyer_rand=1769173443

Le nouvel outil décrit les meilleures pratiques connues pour l'aménagement et



Image source : Shutterstock.com



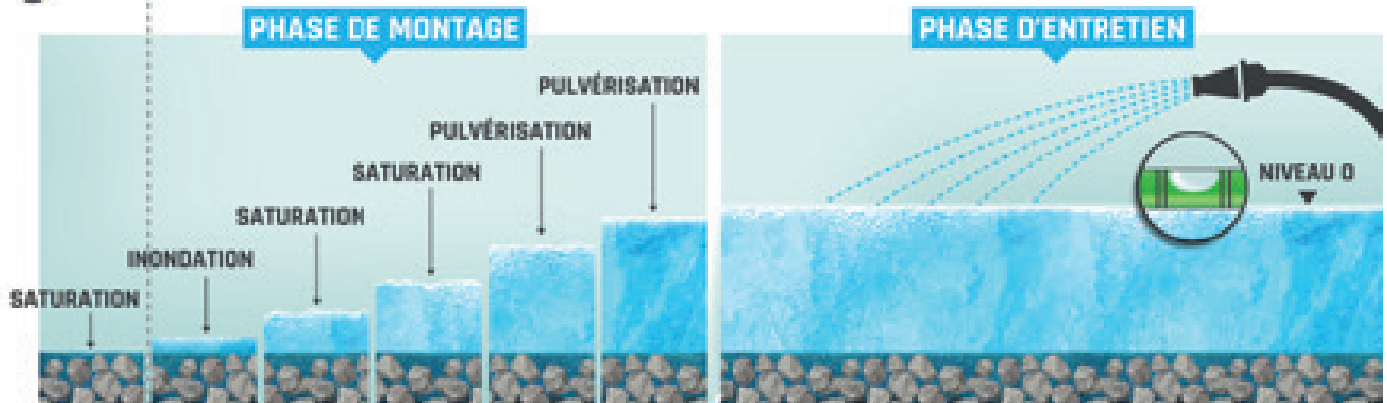


Matériaux paysagers pour vos terrains sportifs et aires de jeux

savaria.ca 1-877-728-2742 info@savaria.ca



Opérations de montage et d'entretien d'une patinoire



M. Nicol présentera le Guide dans un atelier à la Conférence annuelle du loisir municipal à Québec le 4 octobre. Deux formations sont également prévues à ce sujet, soit à Montréal le 27 novembre et à Québec le 29 novembre.

Cette nouveauté est appelée à devenir une référence incontournable en matière de gestion de patinoires extérieures au Canada.

158 MILLIONS \$ POUR DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES

Le 12 juillet, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale Nationale, Sébastien Proulx, a annoncé une aide financière gouvernementale de plus de 158 millions de dollars pour la réalisation de 231 projets d'infrastructures sportives et récréatives. Cette somme provient d'une enveloppe allouée dans le

cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Les projets subventionnés sont par exemple des réfections de terrains de sport, des aménagements de parcs ou des rénovations d'aré纳斯. Le but de ce programme de soutien est d'assurer la pérennité et la qualité des installations et d'encourager la population à faire de l'activité physique de façon régulière.

DÉCÈS D'UN PIONNIER DU LOISIR

Agora Forum a appris le décès de Grégoire Marcil, âgé de 84 ans, le 7 mai dernier. M. Marcil fut un pionnier du loisir québécois, particulièrement dans le domaine de la danse. Il a créé le programme d'intervention en loisir au Cégep du Vieux-Montréal, où il a enseigné pendant une trentaine d'années. Il avait auparavant fondé et dirigé Les Folkloristes de Saint-Jean, puis fondé la Fédération des Loisirs-danse du Québec. Il a siégé à de nombreux conseils d'administration, notamment à titre de président des Grands Ballets canadiens et de la Confédération des loisirs du Québec. À sa retraite, il a été président fondateur et animateur de la Société d'horticulture et d'écologie de Longueuil, pour laquelle il a créé et réalisé le festival Perce-Neige.



Grégoire Marcil
Photo : André Thibault

TRAITÉ DE SOCIOLOGIE DU LOISIR, 3^e ÉDITION

Même si cette parution date de l'an dernier, il vaut la peine d'attirer l'attention sur la richesse et la pertinence de cet ouvrage, rédigé par le professeur Gilles Pronovost. Il s'agit de *Loisir et société – Traité de sociologie empirique*, qui en était à sa troisième édition.

Comment peut-on faire une lecture critique de la société à travers l'étude du loisir moderne? Telle est l'une des questions fondamentales de ce livre. Non pas que des phénomènes « nouveaux » apparaissent soudainement, mais bien parce qu'une nouvelle lecture de la société est rendue possible si l'on est attentif aux multiples facettes révélées par le loisir : mythes et rituels, évolution des valeurs et des comportements, usages sociaux du temps, rapports entre les générations, nouveaux rapports au travail, dynamiques familiales, vie culturelle locale, médias et industries culturelles.

L'objectif de l'ouvrage est la présentation d'informations sur le loisir moderne, sous forme d'une synthèse elle-même doublée d'une analyse sociologique fondamentale et critique. Il s'agit en quelque sorte d'un traité de sociologie empirique adapté au loisir moderne. L'auteur va plus loin encore : cet ouvrage représente littéralement une étude de la société québécoise telle qu'on peut l'observer à travers le prisme du loisir moderne.

Cette troisième édition a été entièrement revue et mise à jour. La plupart des chapitres ont fait l'objet d'une réécriture importante, et les figures et tableaux, presque tous inédits, prennent en compte les plus récents sondages



Pronovost, Gilles, *Loisir et société – Traité de sociologie empirique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 3^e édition, 2017, 411 p.

Réf. : <https://www.puq.ca/catalogue/themes/loisir-societe-edition-2988.html>

CONCOURS PROFITEZ DE LA VIE AVEC LA CAPITALE¹



**PLUS DE
220 000 \$
EN PRIX À GAGNER**

Participez dès maintenant!
partenaires.lacapitale.com/aqlm
1 855 441-6017

La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. | 1. Détails et règlement disponibles au partenaires.lacapitale.com/aqlm. Le concours se déroule du 1^{er} juillet 2017 au 31 octobre 2018. La valeur des 10 prix varie entre 1 474 \$ et 43 800 \$. Chacun des véhicules à gagner est assorti d'une protection Airmedic à vie valant environ 9 500 \$ et, si admissible, d'un crédit d'assurance de 500 \$. La valeur totale des prix est de 222 474 \$. Toutes les valeurs indiquées incluent les taxes. Aucun achat requis. Chaque gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique. Images à titre indicatif seulement. Les prix remis peuvent varier.

DES ABRIS ROBUSTES QUI ONT FAIT LEURS PREUVES

✿ Fait au Québec

tendal®

SOLTO®



GRAND CHOIX DE PRODUITS ADAPTÉS À VOS BESOINS
DISPONIBLES PARTOUT AU QUÉBEC | SERVICE CLÉ EN MAIN
On manufacture, on livre et on installe.

450 508-4400 | 12 755 rue du Parc, Mirabel, Qc J7J 0W5 tendal.ca

MANUFACTURÉ PAR

Groupe

SOMAC

ATMOS
PHÄRE

ESPACES PUBLICS
ESPACES LUDIQUES



Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce

Un espace à géométrie variable qui s'adapte à votre programmation.

Rentabilisez votre salle grâce à la polyvalence de nos tribunes télescopiques qui offrent une grande variété de configurations sans sacrifier le design et le confort. Spectacles intimes ou à grand déploiement, congrès, banquets ou expositions, tout devient possible. [Atmosphere.com/tribunes](https://atmosphere.com/tribunes)

Atmosphère fier commanditaire majeur de la
19e Conférence annuelle du loisir municipal.

**Tribunes
télescopiques**